



uniscoope

le mensuel de l'université de lausanne

F. Imhof © UNIL



Au chevet des médecins de famille

La pénurie de médecins généralistes est annoncée. L'UNIL anticipe le problème et s'emploie à revaloriser ce métier indispensable. Le monde politique et académique fonde de grands espoirs sur le nouvel Institut universitaire de médecine générale, inauguré en septembre dernier. (page 10)

Patrick Francioli, doyen de la Faculté de biologie et de médecine, le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard et le Recteur Dominique Arlettaz

P.P. CH-1015 LAUSANNE

Les sciences humaines et sociales préparent-elles bien à la vie professionnelle ? Quand le diplôme ne suffit pas.



pages 2-4



Nouveau labo de psychologie expérimentale : des sujets humains se prêtent au jeu.

pages 6-7

Le plagiat ne paie pas. Voyage au pays de la contrefaçon intellectuelle.

pages 18-19



uniscoop		2
planète UNIL		4
à la rencontre de		6
mémento		11
planète UNIL		15
fenêtre sur le monde		22
la der		24

LES SCIENCES HUMAINES ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

De l'université à la vie active... Pour certains il n'y a qu'un pas, pour d'autres c'est un périple de longue haleine. Les étudiants en sciences humaines et sociales sont les plus concernés.



S. Prada © UNIL

Le monde professionnel semble parfois bien éloigné de l'univers des auditoires.

En 2003, Annick Pilliod obtient sa licence de psychologie. Depuis, elle enchaîne les petits boulots. Chauffeur de taxi, serveuse, aide comptable, auxiliaire de crèche... Des emplois précaires, sans rapport avec sa formation. «A 30 ans passés, je touche à peine 2000 francs par mois, raconte-t-elle. Moralement, c'est une situation épouvantable. La plupart de mes amis n'ont pas fait d'étude, et ils gagnent correctement leur vie...» Spécialisée en psychologie clinique, elle devrait logiquement suivre une formation postgrade dans une école de thérapeute. Sa situation financière ne le lui permet pas. Année après année, la perspective de travailler dans son domaine d'étude se fait toujours plus lointaine.

Si elle n'est heureusement pas représentative, la situation d'Annick Pilliod n'a rien d'exceptionnel. Selon l'OFS, 20 mois après l'obtention de leur diplôme, 27% des universitaires n'ont pas encore trouvé de travail en adéquation avec leur formation. Le phénomène est d'autant plus préoccupant qu'il touche tout particulièrement certaines filières. Les lettres, les sciences sociales et, dans une moindre mesure, le droit sont les plus concernés. Ces secteurs connaissent également un taux de chômage significativement plus élevé. Si ces différences ont tendance à s'estomper avec les années, la question reste posée. Les formations en sciences humaines et sociales préparent-elles bien leurs étudiants à l'entrée dans la vie active?

Les lettrés aussi ont quelque chose à vendre

Après quatre années de précarité, Flavio Cazzaro brise enfin le cycle du chômage et des emplois sous qualifiés. Récemment engagé comme délégué au CICR, il voudrait voir l'université multiplier ses contacts avec le monde de l'entreprise. Et plus particulièrement la Faculté des lettres, dont il est diplômé depuis 2003. «En lettres, on a tendance à se sous valoriser, on ne s'en rend même pas compte. Alors même que cette formation apporte de nombreuses compétences. On y apprend à chercher l'information, l'analyser, la restituer de manière claire et synthétique. On y acquiert des méthodes que l'on peut parfaitement réutiliser ailleurs.»

Lors des entretiens d'embauche, Flavio Cazzaro passait parfois sous silence sa spécialisation en français médiéval. Bien en peine d'expliquer à ses interlocuteurs la pertinence de sa formation, il n'a appris à se mettre en

PRÉPARER SON ENTRÉE DANS LE MONDE PROFESSIONNEL

La question de l'emploi ne devrait pas attendre la fin des études. Surtout si, comme souvent en lettres ou en sciences sociales, on ne suit pas une formation professionnalisante. Etre au clair sur ses objectifs, étoffer son réseau social... Ci-dessous une liste des conseils glanés chez divers professionnels de l'orientation.

- **Définir ses objectifs professionnels avant la fin des études.** C'est le premier pas à franchir pour entreprendre des démarches actives qui, une fois son diplôme en poche, feront la différence auprès des employeurs. Si, comme de très nombreux étudiants, vous êtes encore dans le flou, le Service d'orientation et conseil peut vous aider à y voir plus clair.
- **Développer son réseau social.** N'oubliez pas que la majeure partie des postes sont attribués par l'entremise du cercle de connaissances. On essaiera donc de se trouver des jobs d'étudiant en relation avec ses objectifs professionnels, d'accomplir quelques stages d'observation, de fréquenter activement des milieux associatifs ou des organisations.
- **Pourquoi ne pas choisir le sujet de son mémoire en fonction de son projet professionnel?** Par exemple, un mémoire d'histoire sur les famines dans le tiers-monde peut s'avérer un atout sérieux si l'on vise un travail dans certaines ONG. A l'inverse, on veillera à ne pas s'enfermer dans un domaine d'étude trop spécifique sans penser aussi à ce que l'on compte faire après l'université.
- **Profiter des cours offerts à l'UNIL:** langues, informatique, etc. Des formations qui peuvent coûter très cher une fois sorti du cocon académique.
- **Ne pas hésiter à contacter les structures qui peuvent vous assister,** tant sur le plan pratique que psychologique. A l'UNIL mais aussi en dehors, des orienteurs sont prêts à vous aider (voir encadré p. 4).

EMPLOI : SAVOIR DÉCODER LES CHIFFRES DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

Pendant 20 mois, l'Office fédéral de la statistique a suivi des étudiants diplômés des universités suisses en 2004. Ils devaient répondre régulièrement à la question suivante: une formation HES ou universitaire est-elle exigée pour votre activité principale? Selon l'OF5, que nous avons contacté, les diplômés qui répondent par la négative sont soit sans emploi, soit avec une activité irrégulière ou sous-qualifiée.

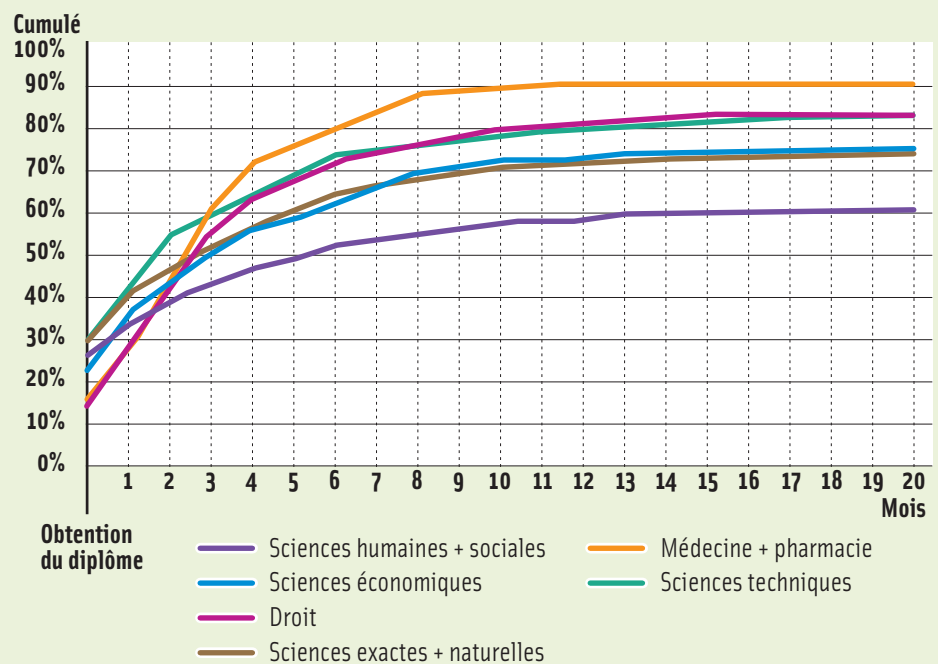
Interprétés de cette manière, les chiffres dressent un tableau pour le moins préoccupant de la situation en sciences humaines et sociales.

Si les chiffres traduisent certainement une plus grande précarité suivant les domaines d'étude, la réalité est à notre sens plus complexe. En sciences humaine tout particulièrement, nombreux sont les diplômés qui exercent une activité pleinement satisfaisante au plan personnel et financier – et ce même si leur titre universitaire n'est pas un prérequis absolu. Tel est le cas par exemple des journalistes ou de nombreux travailleurs sociaux, qui comptent beaucoup d'universitaires dans leurs rangs, tout en laissant la porte ouverte aux autres formations. Peut-on dans ce cas parler d'une activité sous-qualifiée?

En outre, même si le titre universitaire n'est pas absolument requis par l'employeur, il peut néanmoins constituer un atout de premier plan au moment de décrocher le poste. Pour des formations peu professionnalisantes, cette réalité est difficile à chiffrer.

L.P.

Taux d'entrée dans la vie professionnelle des universitaires: ont-ils un emploi en rapport avec leur formation?



valeur qu'après une dizaine de rendez-vous. «Les sciences humaines aussi devraient faire venir les entreprises, elles ont quelque chose à vendre. Pourquoi une boîte comme Google ne s'intéresserait-elle pas à de jeunes diplômés en histoire de l'art, créatifs et organisés?»

Pour Rémy Jolivet, ex-doyen de la Faculté des lettres de l'UNIL, l'idée se heurte à certaines réalités incontournables. «Quand ils ne se destinent pas à l'enseignement, nos diplômés sont généralement appelés à travailler dans les secteurs sociaux et culturels. Ces marchés de l'emploi changent constamment. Dans ces conditions, il nous est difficile de trouver des partenaires extérieurs à long terme. Enfin, ce n'est pas parce que l'on a étudié l'histoire de l'art que l'on sera historien de l'art plus tard. C'est toute la différence avec les filières plus professionnalisantes, comme par exemple les HEC, qui trouvent facilement des interlocuteurs chez les entreprises.»

Pour promouvoir ses masters, la Faculté des HEC organise régulièrement des forums, où sont conviés des représentants du monde

économique. «Nous aurions de la peine à faire exactement la même chose, explique Rémy Jolivet. Les HEC forment des statisticiens, des managers, des actuaires... Au contraire, les qualités d'un diplômé en lettres sont très générales: autonomie, capacité de synthèse et de rédaction...» Dans certains domaines spécifiques, comme l'archéologie ou la linguistique, la faculté envisage à l'avenir des orientations plus professionnalisantes. «Mais le débouché le plus courant et le plus direct restera sans doute l'enseignement», conclut-t-il.

«L'université n'est pas une école professionnelle»

«Quand j'ai commencé mes études, je savais qu'après l'uni je devrais passer par des stages ou des écoles spécialisées, explique Annick Pilliod. Mais je n'imaginai même pas qu'il serait si difficile d'obtenir ces stages de formation.» Une situation que connaît bien Laurent Cavin, conseiller ORP à Lausanne. «Le marché est engorgé, les stages pour psychologues sont difficiles à trouver.» Ceux qui

ont la chance de décrocher une de ces places convoitées sont payés environ 1500 francs par mois. Il leur faudra parfois s'en contenter pendant plusieurs années avant de signer leur premier contrat à durée indéterminée.

Cependant, Annick Pilliod ne dénigre pas sa formation. «Les cours étaient géniaux. Mais le cursus pourrait être plus spécialisé. Vous apprenez un peu de tout, mais vous n'êtes spécialiste en rien.» L'argument ne convainc pas entièrement la psychologue Marie Santiago, vice-doyenne des SSP de Lausanne. «L'université n'a pas pour vocation de produire des professionnels, mais d'apprendre les diverses approches théoriques, de développer l'esprit critique», pense-t-elle. Un point de vue largement partagé au sein du monde académique, même en dehors du giron des sciences humaines. Ainsi, pour le microbiologiste Claude-Alain Roten, «l'université n'est pas une école professionnelle». Professeurs et chercheurs sont nombreux à penser que l'université, à trop vouloir calquer ses programmes sur les exigences du marché, perdrait en indépendance et en capacité d'innovation.

> suite de l'article : Les sciences humaines et le marché de l'emploi

Pour autant, Marie Santiago ne pense pas que les études soient déconnectées du monde du travail. « Notre objectif, c'est que les jeunes puissent suivre l'évolution constante de l'emploi, qu'ils acquièrent une certaine capacité d'adaptation. Mais on ne doit pas former des personnes en adéquation totale avec les exigences du marché. Elles sont trop momentanées. » Même son de cloche du côté des ORP. Laurent Cavin, lui-même diplômé en sciences sociales de l'UNIL, ne pense pas que les universitaires gagneraient à se voir proposer des métiers « clé en main ».



© Photos.com

Une fois son diplôme en poche, encore faut-il savoir quels sont ses atouts.

« Autant faire installateur sanitaire ! »

« Je n'ai pas choisi des études de lettres dans l'optique de décrocher un emploi en particulier, témoigne Flavio Cazzaro. Si on a cette vision des choses, autant faire installateur sanitaire ! » Engagés sur une voie moins balisée que leurs homologues de médecine ou de HEC, les étudiants en sciences humaines n'ont pas toujours en ligne de mire un projet bien défini. A l'heure du choix professionnel, c'est paradoxalement la diversité des débouchés qui pose problème. Education, ressources humaines, journalisme, communication... « Une des caractéristiques des sciences humaines, et tout particulièrement des lettres, c'est que parfois les jeunes diplômés ne savent tout simplement pas vers quel métier se tourner. Ils sont dans le flou total », explique Catherine Mercier, responsable à l'ORP de Lausanne du secteur en charge des universitaires.

Au Service d'orientation et conseil (SOC) de l'UNIL, Sabina Rondic fait le même constat. « C'est une des premières choses dont nous discutons avec les diplômés en sciences humaines. Sans projet professionnel bien défini, on n'est pas crédible. » Peu expérimentés, ces jeunes universitaires souffrent souvent d'un manque de confiance dans leurs acquis. « Ils pensent souvent n'avoir rien à vendre, rien à faire valoir, déplore Sabina Rondic. Nous essayons de les faire réfléchir sur eux-mêmes, de leur faire prendre conscience de la valeur de leur bagage. »

Selon une étude lancée par le SOC, les diplômés en sciences humaines et sociales ont à long terme les mêmes chances de carrière que leurs homologues universitaires. Après quatre ans, ils sont tout aussi nombreux que les autres à s'estimer satisfaits de leur devenir professionnel. Ils seraient simplement plus longs à mûrir... « Maintenant j'arrive plus ou moins à tourner financièrement, témoigne Annick Pillod. Alors je ne sais pas si je dois faire mon deuil de la psychologie. Je me dis que j'y arriverai, même si j'ai l'impression que ce n'est pas encore pour demain. »

Lionel Pousaz

L'UNIL VOUS AIDE À TROUVER UN EMPLOI

De nombreux services universitaires ou associations vous aident sur le chemin de l'emploi. Ces deux dernières années, les initiatives se sont multipliées, plus particulièrement du côté des sciences sociales. La liste ci-dessous n'est certainement pas exhaustive. De votre côté, n'hésitez pas à regarder du côté des associations d'étudiants.

Les initiatives du Service d'orientation et conseil (SOC) www.unil.ch/soc

- **Les vendredis de l'emploi.** Permanence organisée tous les vendredis de 10h00 à 13h00. Pour obtenir des réponses à des questions ciblées : décodage d'une annonce, lecture d'un CV, etc. *Sans inscription.*
- **L'atelier emploi.** Journées complètes organisées une fois par mois. Au programme, présentation à l'entretien d'embauche, préparation des dossiers de candidature, recherche de piste. Présentation la matinée et exercices pratiques l'après-midi. *Sans inscription.*
- **Les ateliers emploi semestriels.** Pour mieux se connaître, apprendre à mettre en valeur ses atouts dans le monde professionnel. *Inscription et test préalable requis.*
- **Unistage.** Stages et formations rémunérés. Pour les étudiants en fin de parcours ou ayant à peine obtenu leur diplôme. Partenaires dans les domaines de la culture, des ressources humaines, de l'administration publique, de la biologie, de la pharmacie...
- **Le site internet du SOC.** Base de données d'entreprises par catégorie d'emploi, publications téléchargeables, dossiers. *voir www.unil.ch/soc*
- **Les bureaux du SOC.** Sur place, de la documentation, une revue de presse des offres d'emploi, une base de données avec les offres publiées ces 5 dernières années pour mieux cibler ses initiatives.
- **Conférences emploi du printemps.** Environ 6 conférences sur des domaines professionnels différents, avec des invités externes.

L'Association des anciens de sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne (ASSOPOL). Elle propose aux diplômés SSP des séances d'information sur les débouchés professionnels et transmet ponctuellement à ses membres des offres d'emploi.
www.assopol.ch

Les Career Days de l'AIESEC: chaque année, des entreprises et organisations viennent à la rencontre des étudiants. L'occasion de nouer un premier contact. Bien intégré en HEC. Depuis peu, une journée cible spécifiquement les étudiants de lettres et SSP, avec notamment des ONG ou des acteurs du monde culturel.
www.aiesec.org/switzerland/heclausanne

L'association Profilage. Organisé par et pour des étudiants en SSP, soutenu par la Faculté et la direction de l'UNIL. Mise en place de stages dans le monde professionnel, avec possibilité de les créditer. Initiative encore jeune (été 2006).
www.unil.ch/profilages

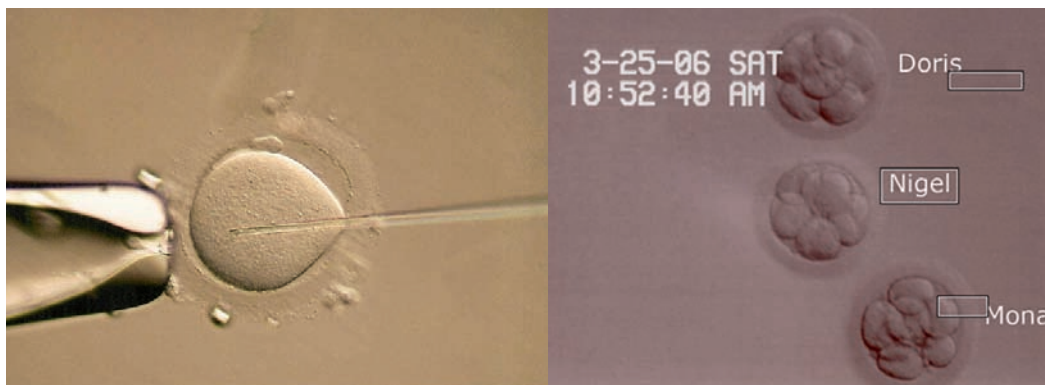
La plateforme emploi des gradués HEC. Ne concerne que les diplômés de ladite faculté.
www.gradueshec.ch/hec/carriere.html

DIAGNOSTIC PRÉIMPLANTATOIRE : DÉBAT À L'UNIL

L'UNIL sera au début novembre le cadre de deux journées de débats et de réflexion pour préparer les discussions parlementaires sur l'autorisation ou l'interdiction du diagnostic préimplantatoire. Point de la situation avec le professeur Alberto Bondolfi, membre de la Commission fédérale d'éthique.

Faut-il permettre l'analyse génétique d'embryons issus d'une fécondation in vitro? La motion qui l'autorise a été admise en juin 2005 par le Conseil national et adoptée par le Conseil des Etats en décembre de la même année. Ce texte est sur le bureau de Pascal Couchepin. C'est à lui qu'il appartient d'en décider le sort.

Faut-il changer la Loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA) – introduite en 2001 – et risquer un référendum ou lancer une procédure de consultation pour créer une nouvelle loi? Faut-il privilégier la continuité ou la discontinuité? La LPMA autorise déjà l'interruption de grossesse si l'analyse du fœtus révèle un risque de malformation, or le diagnostic préimplantatoire (DPI) – expressément interdit par la LPMA – intervient sur l'ovule fécondé uniquement dans le cas d'une fécondation in vitro et avant implantation dans l'utérus de la mère.



L'instant de la fécondation (in vitro) et ci-contre trois jours plus tard...

Le DPI ne concerne en fait que les couples fertiles pour lesquels on a révélé dans la famille des antécédents de maladies génétiques graves. Barbara Polla, initiatrice de la motion de 2005, estimait à une dizaine de familles le nombre des recours possibles au DPI.

elle peut varier selon les progrès de la médecine. En France – où le DPI vient d'être autorisé – le comité consultatif d'éthique avait émis en 1993 un avis négatif sur le dépistage systématique de la trisomie 21. Un certain nombre de maladies connaissent cependant un consensus international, parmi lesquelles la mucoviscidose et l'hémophilie.



Alberto Bondolfi, professeur à la Faculté de théologie et de sciences des religions

Le diagnostic préimplantatoire s'est développé grâce aux progrès des techniques de fécondation in vitro et à ceux de la biologie moléculaire. Les techniques récentes permettent en effet de prélever sur l'embryon acquis par fécondation in vitro des cellules que l'on soumet à analyse. L'étude du patrimoine génétique peut alors révéler des anomalies chromosomiques transmises par l'un et/ou l'autre des géniteurs. Seul l'embryon sain sera placé dans l'utérus.

Maladies génétiques

Il n'y aura pas trop de deux jours (2 et 3 novembre) pour aborder les multiples aspects du débat qui se prépare: juridiques, médicaux, psychologiques, économiques, sociaux, politiques, éthiques et théologiques. Ces journées de réflexion pluridisciplinaire ont été instaurées par le Département interfacultaire d'éthique en collaboration avec le Département de gynécologie du CHUV, la Commission nationale d'éthique et le Centre de formation continue de l'UNIL. Pour M. Bondolfi, elles interviennent à une période idéale: les positions des promoteurs et des opposants ne sont pas figées. Chaque camp prépare ses arguments. On est en phase de dialogue et de définition d'objectifs et d'argumentations.

Risques et dérives

Le tri des embryons fait ressurgir le fantôme de l'eugénisme. Pour Alberto Bondolfi c'est une notion «accordéon» qui a une acception positive quand il s'agit de manipulations ponctuelles de gènes pour éviter une maladie grave et négative quand on veut raréfier des tares héréditaires de façon systématique. Appliqué comme politique démographique au niveau de l'Etat, l'eugénisme peut aboutir aux horreurs nazies que l'on a connues au siècle dernier. Ce mot pourtant vient du grec et signifie littéralement «bien naître»! Dans le cas du DPI, ceux qui choisissent l'embryon sain le font sur une base strictement privée et individuelle.

Une autre dérive du DPI serait de sélectionner un embryon sain dans le seul but de pouvoir guérir – par prélèvement de la moëlle osseuse – un frère ou une sœur aînée. L'enfant deviendrait «enfant-médicament» ou enfant de la seconde chance. Une telle instrumentalisation de l'enfant semble difficile à admettre. Elle fait pourtant son apparition aux Etats-Unis et en Angleterre. Elle rappelle un peu les diktats familiaux qui choisissaient le métier du bébé à naître: «Les vignes à l'aîné; le cadet sera curé!»

La notion de maladie génétique grave n'est cependant pas la même dans tous les pays et

Barrières éthiques

Le débat éthique tourne autour de la liberté de l'individu. Est-elle illimitée? Ses devoirs pour la sauvegarde de la vie sont-ils infinis? Dans le brassage médiatique actuel, beaucoup de termes et de concepts gravitent autour de la fécondation: cellules souches, génie génétique, enfants médicaments, sélection, eugénisme, mères porteuses... Les barrières médicales, éthiques et psychologiques sont multiples.

Ce qui est clair, c'est la limitation du DPI aux couples qui admettent les contraintes de la fécondation in vitro, la limitation des examens génétiques à un nombre restreint de laboratoires, l'obligation d'un accompagnement médical et, dans cinq ans, une évaluation de l'introduction (éventuelle) du diagnostic préimplantatoire.

Les débats des 2 et 3 novembre devraient permettre de clarifier les enjeux.

Axel Broquet

Diagnostic préimplantatoire: enjeux éthiques, vendredi 2 et samedi 3 novembre 2007, auditoire de la Maternité, CHUV, av. Pierre-Decker 2.

Inscription auprès du Centre de formation continue tél. 021 692 22 90, formcont@unil.ch. CHF 150.-

UN LABO POUR L'ÉTUDE EXPÉRIMENTALE DU COMPORTEMENT

Les SSP se dotent d'un nouvel outil pour leurs recherches. De l'étude du mouvement oculaire au comportement social en passant par l'activité cérébrale, les domaines d'expérimentation ne manquent pas. Visite guidée de ce laboratoire de psychologie expérimentale quelques jours avant l'inauguration.

Dans les sous-sols du bâtiment Anthropole se trouve désormais un lieu consacré à la recherche expérimentale en psychologie. Une pancarte fraîchement posée en indique l'entrée. Sur la gauche, une enfilade de quatre portes. Derrière chacune d'entre elles, une petite cabine qui peut accueillir deux personnes: le «cobaye» et le scientifique. On y découvre aussi un matériel sophistiqué. «Ces équipements nous permettent de réaliser plusieurs types d'expériences en un seul et même lieu», explique Fred Mast, qui y mène des recherches sur le mouvement oculaire.

Le laboratoire pour l'étude expérimentale du comportement sera officiellement inauguré le 18 octobre. Cependant, les locaux sont déjà fonctionnels depuis le début de l'année et plusieurs expériences y ont déjà été menées (*lire ci-contre*). Trois professeurs travaillent dans ce laboratoire et plusieurs doctorants participent aux différentes études. Au total, une quinzaine de personnes profitent d'ores et déjà de cette structure. «Auparavant, il n'existait rien de tel au sein de notre faculté. Les études qui y étaient menées reposaient essentiellement sur la récolte d'informations à l'aide de questionnaires. Le laboratoire nous offre la possibilité de récolter des données fiables grâce au contrôle de certaines variables que nous manipulons», relève la psychologue Catherine Brandner.

Loft story à Anthropole ?

Outre les quatre cabines qui permettent d'isoler le participant, une salle plus importante est dédiée à la recherche sur l'interaction sociale et le déplacement dans l'espace. Au centre de la pièce, une table autour de laquelle peuvent prendre place plusieurs personnes. Au plafond, des micros enregistrent leurs interactions. Les faits et gestes de chacun des protagonistes sont captés par quatre caméras fixées aux murs.

Le chercheur peut observer la scène sur un écran d'ordinateur dans une salle annexe. Un concept dont certaines émissions de télé-réalité se sont d'ailleurs inspirées. Sauf qu'ici l'objectif est bel et bien scientifique. «Le but est de pouvoir analyser la manière dont les

personnes interagissent en groupe, de comprendre comment elles fonctionnent», indique Fabrizio Butera, spécialiste en psychologie sociale.

Les recherches qui y seront menées dans ce nouveau laboratoire devraient trouver un écho bien au-delà des SSP. Des études portant sur la prise de décision ou la détection précoce de la schizophrénie intéresseront la Faculté des HEC et ses homologues de biologie et de médecine.

En outre, Fred Mast collabore avec le Brain and Mind Institute de l'EPFL, et un fabricant d'habitacles automobiles a déjà mandaté les scientifiques du laboratoire pour étudier l'impact de nouveaux dispositifs sur le confort et l'attention du conducteur.

Alexandre Haederli

L'inauguration aura lieu le 18 octobre à 17h15 à l'auditoire 2064 de l'Anthropole. A cette occasion, le professeur Vittorio Girotto donnera une conférence qui sera suivie de la visite du laboratoire.

ANXIÉTÉ ET COMPORTEMENTS SPATIAUX

Comment les hommes et les femmes traitent les informations spatiales ? Quel rôle y joue l'attention visuelle ? Quelle influence peut avoir l'anxiété sur notre façon de percevoir le monde ? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles Catherine Brandner et son équipe tentent de répondre.

Le comportement spatial est fondamental pour l'adaptation de l'individu à son environnement et sa survie. Il demande au minimum de connaître sa propre position relativement aux objets avoisinants (où suis-je ?) et celle de son but (où vais-je ?).

Pour comprendre les mécanismes cognitifs qui sous-tendent ces comportements, le laboratoire est doté d'un appareil électroencéphalographique (EEG). Un casque, sur lequel sont branchées des électrodes, est posé sur la tête des participants. Il permet de mesurer les parties du cerveau activées lors d'une tâche spécifique.

Pour un individu anxieux, par exemple, l'amplitude de l'activation de zones cérébrales spécifiques diffère de celle d'un individu peu anxieux. Ces données expérimentales permettent de déterminer des états cognitifs comme l'attention sélective et ainsi de mieux comprendre les différences interindividuelles d'un point de vue fonctionnel. «Il s'agit là de recherches qui touchent à un savoir fondamental, qui peut être utilisé pour traiter des problèmes très concrets, comme l'aménagement de l'environnement en fonction de besoins spécifiques liés aux handicaps physiques ou sociaux», conclut la chercheuse.

A. H.



Grâce aux électrodes, Catherine Brandner peut mesurer l'activité de zones cérébrales spécifiques.

LA RECONNAISSANCE FACIALE GRÂCE AU MOUVEMENT OCULAIRE

Lorsqu'il s'agit de reconnaître un visage, nous sommes tous des experts. Notre mémoire stocke des dizaines voire des centaines de faciès : de la famille, des amis ou des personnalités publiques que nous reconnaissons immédiatement. Pour mieux comprendre comment fonctionnent ces compétences en physiognomie, **Fred Mast** se concentre sur le mouvement oculaire.



L'équipement utilisé par Fred Mast permet de savoir précisément où se porte le regard du sujet.

« Le sujet place sa tête sur un appareil qui enregistre les mouvements des yeux. On lui projette ensuite l'image de plusieurs visages, explique le scientifique. Un logiciel reconstitue ensuite le parcours du regard. »

Une recherche qui devrait permettre de déterminer si, pour reconnaître un visage, nous nous basons plutôt sur les formes des différentes parties du visage (bouche, nez, yeux...) ou sur les rapports de distance entre elles.

Cette acuité est-elle spécifique à la reconnaissance faciale ? « On imagine plutôt qu'elle se développe avec l'entraînement. Nous sommes tous confrontés à des visages tous les jours, ce qui nous confère une certaine habitude. Tout comme un collectionneur de trains miniatures observera sur ces pièces des détails qui échappent à un non-initié. »

Un deuxième volet de cette recherche menée au laboratoire est consacré à l'expression des émotions. Comment expliquer que nous puissions détecter la joie ou la tristesse sur le visage d'une personne que nous ne connaissons pas ? Cette perception, qui peut s'avérer primordiale dans certaines situations urgentes, se fait instantanément. « Nous avons l'habitude de surestimer le langage. Mais la communication visuelle est dans ce cas bien plus efficace », note Fred Mast.

A. H.

QUELLES DIFFÉRENCES ENTRE LES MODES COOPÉRATIF ET COMPÉTITIF ?

Dans la salle placée sous surveillance vidéo, le professeur **Fabrizio Butera** étudie entre autres les différences entre les modes de fonctionnement coopératif et compétitif.

Trois adultes prennent place dans la pièce et sont placés face à un problème qu'ils doivent résoudre. Il s'agit pour eux de trouver le coupable d'un accident de la circulation. Chacun possède des informations différentes et, pour y parvenir, le trio doit impérativement partager certaines d'entre elles.

L'expérience est répétée avec plusieurs groupes. Certains sont mis en compétition : une récompense est promise au premier des trois qui trouvera la solution. Pour d'autres en revanche, les individus doivent résoudre ensemble le mystère.

« D'après nos premiers résultats, on constate que la situation de compétition réduit la qualité des décisions par rapport à la situation de coopération. L'individu est réticent à partager l'information, de peur que les autres parviennent à la solution avant lui. Sur les enregistrements vidéo, on constate que dans les groupes en compétition les membres retiennent les informations clés pour entraver les autres », note Fabrizio Butera.

Pour les chercheurs de ce nouveau laboratoire, l'intérêt de ces expériences se situe non seulement dans les résultats sur la qualité de la décision, mais aussi dans les processus



Fabrizio Butera peut observer les interactions au sein d'un groupe d'individus grâce à quatre caméras fixées aux murs.

qui la déterminent. « Nous cherchons à comprendre le pourquoi de ce mécanisme. Cette nouvelle installation constitue un instrument de travail essentiel parce qu'elle permet d'observer et de mesurer ces processus qui seraient invisibles dans une discussion habituelle. »

Et déjà un prochain défi en vue : une étude financée par le Fonds national de recherche suisse sur l'impact

des modes d'évaluation sur l'apprentissage. Il s'agit de comparer une évaluation normative (notes par exemple) qui situe l'élève par rapport aux autres et une appréciation formative, orientée vers l'objectif d'apprentissage. L'étude devra notamment déterminer quels effets ils ont sur la motivation et les performances des écoliers et des étudiants.

A. H.



Lucas, Céline et
Nicolas ont
découvert l'offre
Jeunes de la BCV.
Rejoignez-les vite!

Rejoignez Lucas, Céline et
Nicolas. Ouvrez vous aussi
votre compte Jeunes BCV,
misez sur une formule
gratuite*, avec des taux
d'intérêts attractifs,
incluant:

- La gestion du compte
avec BCV-net
- La carte Maestro BCV
- La carte de crédit BCV
- Le Club Jeunes BCV

*informations détaillées
sur www.bcv.ch/jeunes

Ça crée des liens

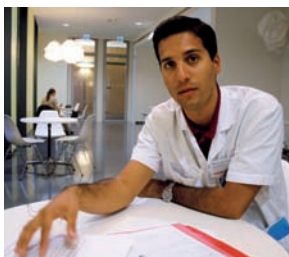
www.bcv.ch/jeunes



LA LUTTE POUR LE DROIT À LA VUE

L'agenda des conférences de l'Hôpital ophtalmique Jules Gonin est bien chargé. Les Jeudis de Jules Gonin et les cours de formation continue attirent vers le nouvel auditoire bon nombre de spécialistes, de chercheurs, d'ophtalmologues et de médecins établis. Au programme du 15 novembre : la lutte de l'OMS contre la cécité.

Collaborateur à l'Hôpital ophtalmique Jules Gonin, le **docteur Kaweh Mansouri** a établi le programme de cette demi-journée sur des sujets qu'il connaît bien pour les avoir suivis dans sa jeune carrière. Il collabore en effet à l'OMS depuis plusieurs années et a participé au Mozambique, en Tanzanie et au Vietnam à des campagnes de prévention et de santé publique de l'organisation dans le cadre de sa lutte contre la cécité et les déficiences visuelles.



A. Broquet © UNIL

Vaste panorama des déficiences visuelles

L'objectif de l'initiative de l'OMS Vision 2020, lancée en 1999, est d'éliminer pour l'année 2020 la cécité que l'on peut prévenir et traiter. Elle s'appuie sur la collaboration de nombreuses ONG et celle des services de santé des pays partenaires. Comme l'indique le *Bulletin de l'OMS* de novembre 2004, dans le monde, le nombre de personnes atteintes d'une déficience visuelle dépassait en 2002 les 161 millions, dont environ 37 millions d'aveugles et parmi ceux-ci 1,4 million d'enfants âgés de moins de 15 ans. La cataracte demeure la cause principale de déficience visuelle; les autres causes principales sont dans l'ordre le glaucome, la dégénérescence maculaire liée à l'âge, la rétinopathie diabétique et le trachome.

La cataracte

Elle est responsable de 48% de cas de cécité. C'est une baisse progressive de la vue due au développement d'opacités sur le cristallin. Le traitement chirurgical consiste à remplacer le cristallin par une lentille artificielle. Opération banale dans les pays développés, elle est très peu accessible dans la plupart des pays pauvres. Si l'on compte en Europe 1 ophtalmologue pour 10'000 habitants, en Afrique ce rapport est de 1 pour 1 million de personnes, avec en plus une concentration des spécialistes dans les grands centres urbains!

Le glaucome

Cette maladie est la deuxième cause de cécité globalement et touche plus de 4,5 millions de

personnes. C'est en France la deuxième cause de cécité acquise après le diabète mais elle touche principalement les pays d'Afrique de l'ouest et des Caraïbes. Elle est probablement due à une prédisposition génétique. Difficile à diagnostiquer, elle est également difficile à traiter. Elle résulte d'une trop forte pression intraoculaire sur le nerf optique provoquée par le déficit d'évacuation de l'humeur aqueuse. On la soigne par les colyres, le laser ou éventuellement par une opération chirurgicale. Prévention et traitement sont donc difficiles à instaurer dans les pays en développement. C'est le Dr Kaweh Mansouri qui parlera des perspectives internationales de l'épidémie du glaucome.

La dégénérescence maculaire

Liée à l'âge, elle limite la vision centrale de l'individu. C'est une maladie dégénérative de la rétine qui affecte les personnes âgées de plus de 50 ans. Du fait de l'amélioration des conditions de vie de certains pays pauvres et du vieillissement de leurs populations, cette maladie y a fait son apparition. Inexpliquée et incurable, elle peut être freinée par des injections dont le prix avoisinent les 70'000.- francs par an.

La rétinopathie diabétique

C'est également un nouveau problème de santé publique pour les pays en développement. Il s'agit de changements vasculaires dans la circulation du sang dans la rétine et l'apparition de nouveaux vaisseaux sanguins qui peuvent limiter la vision. On estime à 5 millions le nombre de personnes qui en souffrent. La prévention consiste à surveiller le fond de l'œil chez les personnes diabétiques. Le traitement se fait par opération au laser.

Le trachome

C'est une maladie infectieuse parmi les plus anciennes. Elle est due à une bactérie intracellulaire de la famille des Chlamydiae transmises par contact direct ou par les mouches. La paupière qui en est atteinte se retourne vers l'intérieur et les cils viennent gratter la cornée. Non traitée, elle aboutit à l'opacité de la cornée puis à la cécité. 84 millions de personnes en sont victimes, dont 8 millions souffrent de déficience visuelle. Elle touche principalement les enfants. Le trachome est responsable de 3% des cas de cécité.

L'élimination du trachome est l'une des principales préoccupations de l'OMS dans le domaine de la vue. Elle participe à une alliance internationale, GET 2020, qui vise à l'élimination



Un dispensaire, quelque part dans un pays en développement

du trachome pour 2020. Ses interventions sont regroupées sous l'acronyme «chance» pour ch = chirurgie, a = antibiotique, n = nettoyage facial et ce = changement de l'environnement. Elles se concrétisent par des campagnes de distribution d'antibiotiques et de pommade oculaire et l'incitation à construire des latrines... et à les utiliser. Vision 2020 s'occupe également d'autres maladies de la vision comme l'onchocercose (river blindness), la vision basse, les opacités de la cornée et les maladies génétiques de l'œil.

Les intervenants de la journée traiteront également de l'ophtalmologie tropicale, de l'engagement suisse dans les pays en voie de développement et de la construction en Inde d'un hôpital ophtalmique par une fondation créée par le professeur Mermoud.

C'est un tour d'horizon sans frontières auquel invite Kaweh Mansouri en compagnie de scientifiques et praticiens qu'il a côtoyés durant son activité à l'OMS et avec ses collègues de l'Hôpital ophtalmique Jules Gonin, réputé dans le monde entier pour sa contribution au traitement des maladies de la vision.

Axel Broquet

15 novembre, 14h, Auditoire de l'Hôpital Jules Gonin, 15 av. de France.
Informations: Mme Martin tél. 021 626 85 82
www.who.int/blindness/partnerships/en

LES HABITS NEUFS DE LA MÉDECINE GÉNÉRALE

La médecine générale sera désormais enseignée au sein d'un institut universitaire. Une manière d'encourager les étudiants en médecine à adopter un métier indispensable à la société mais relativement peu attractif jusqu'ici.



©Photos.com

Dans notre société vieillissante, il faut amener davantage de jeunes à pratiquer la médecine générale.

«**C**omment faire coexister le loup et l'agneau», se demandait le docteur Thomas Bischoff lors de l'inauguration le 20 septembre dernier de l'Institut universitaire de médecine générale (IUMG)?

L'image résume bien le défi qui s'annonce pour les deux médecins praticiens qui seront engagés. Ils devront d'une part nourrir l'enseignement et la recherche universitaires avec les préoccupations de la médecine de terrain – donc rester en contact avec elle en conservant une activité à mi-temps au cabinet – et d'autre part enrichir leur métier avec les réflexions et les connaissances scientifiques qui émergeront au sein du nouvel institut.

Cette métamorphose universitaire de l'Unité de médecine générale de la PMU est l'aboutissement d'un long processus débuté en 1990 avec l'introduction d'un enseignement pré-gradué en médecine générale au sein de la Faculté. Porté par un groupe de médecins généralistes, ce projet s'est peu à peu étoffé au point d'aboutir aujourd'hui à une pleine

reconnaissance académique. Un professeur titulaire de la nouvelle chaire en médecine générale – et qui sera aussi le directeur de l'IUMG – et un chercheur seront donc engagés à temps partiel.

Importance du stage en cabinet

Comme le résuma le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard lors de l'inauguration, il faut «créer une attractivité» pour cette profession qui représente «un des piliers importants du système de santé» et qui cependant ne parvient pas à attirer des étudiants plus intéressés par les grandes spécialisations médicales. Afin que tous les étudiants en médecine puissent connaître les particularités du métier, il faut les confronter à la réalité biomédicale mais aussi psychologique et sociale d'une médecine générale qui se pratique auprès de patients affectés dans leur santé d'une façon moins criante et moins ciblée qu'à l'hôpital. Pour résumer, la médecine générale est une médecine d'accompagnement qui se déploie sur le long terme, elle travaille également sur le dépistage et la prévention.

Depuis 1995, des étudiants peuvent déjà bénéficier d'un parrainage dès la deuxième année d'études, sous la forme d'une relation personnalisée avec un médecin installé, une démarche soutenue par 170 médecins romands. Désormais, dans le cadre de la réforme des études, tous les étudiants devront faire un stage d'un mois chez un généraliste durant la sixième et dernière année des études de médecine.

Certains – un nombre croissant on l'espère – poursuivront dans cette spécialité afin d'obtenir un titre de médecin généraliste FMH. Le canton de Vaud, qui a mis en place un programme d'assistantat au cabinet en 2005, est en train d'en augmenter le nombre avec 12 postes à six mois, prévus pour 2008. Il s'agit pour le canton de financer non seulement les personnes qui se forment en hôpital mais également celles qui se forment en cabinet. En outre, un réseau de places de stages est en développement sur le plan romand pour la formation post-graduée des médecins généralistes.

Soutien du canton

La nécessité de renouveler l'image de ce métier s'impose face à la pénurie annoncée de médecins généralistes dans une société vieillissante. Le canton se devait donc d'encourager les étudiants en médecine à poursuivre dans cette voie. Le coût du nouvel institut est estimé à 717 000 francs, dont 257 000 au budget du CHUV, 300 000 au budget de la PMU et du CHUV et 160 000 à celui de la Faculté de biologie et de médecine.

Du côté de la recherche, il faut notamment signaler une étude lausannoise publiée dans le prestigieux «British Medical Journal» sur les liens entre la fatigue et la carence en fer en l'absence d'anémie. D'autres recherches ont été menées au niveau de l'Unité de médecine générale sur la détection de l'alcoolisme, la santé au travail, les douleurs thoraciques, le déficit en vitamine B12, l'anxiété, la dépression... Le nouvel institut prendra la relève et développera ces efforts de recherche au service de l'amélioration de la médecine.

Nadine Richon

mémento d'uniscope

l'université de lausanne au jour le jour

© Pénélope Henriot



Peinture en bocal / bocal de peinture

« Adam et Eve » : c'est l'un des tableaux du peintre franco-suisse Stéphane Belzère que l'on peut admirer – jusqu'au 3 février 2008 – dans la salle d'anatomie comparée du Musée de zoologie, au palais de Rumine.

> Prochaine parution
du mémento
le 2 décembre 2007

C'est à une foire d'art contemporain qu'Emmanuelle Ryser, assistante de Michel Sartori, conservateur du musée, a découvert les œuvres de Stéphane Belzère. Elles lui rappelaient celles du peintre bâlois Jürg Kreinenbühl que le musée avait présentées en 1986. Surprise: Stéphane Belzère est son fils!

Ces tableaux de la série *Bocaux anatomiques* et *Grands bocaux* partagent l'espace d'exposition avec des bocaux, des animaux empaillés, des modèles de cire et des objets scientifiques extraits des collections du musée.

Cette mise en scène interroge le visiteur sur sa notion de la beauté: un objet scientifique peut-il être beau? Que faut-il montrer dans un musée? Que faut-il conserver?

C'est un pont entre beaux-arts et science et la mise en valeur des vastes collections du musée.

Axel Broquet

Pour en savoir plus sur l'artiste:
www.galerierx.com/artistes/index.html

CONGRÈS, LECTURES, CONFÉRENCES

ART ET LITTÉRATURE

LUNDI 22 OCTOBRE

CONNAISSANCE 3
_14H30

La peinture des écoles du Nord dans les collections vaudoises, conférence, Frédéric Elsig, historien de l'art, Musée des beaux-arts. [Lausanne, Casino de Montbenon, salle Paderewski](#)

MARDI 23 OCTOBRE

LETTRES
_14H00

Histoire-littérature-ethnologie: ce que l'ethnocritique fait aux textes, atelier-rencontre interdisciplinaire, Dr Marie Scarpa, Université de Metz. [Unithèque, 4202](#)
Rens.: tél. 021 692 38 36
jerome.meizoz@unil.ch

LETTRES
_17H00

Histoire-littérature-ethnologie: ce que l'ethnocritique fait aux textes, conférence sur les romans de Zola dans le cadre du séminaire du prof. Jean Kaempfer, Marie Scarpa, Université de Metz. [Anthropole, 3021](#)
Rens.: tél. 021 692 38 36
jerome.meizoz@unil.ch

LUNDI 29 OCTOBRE

CONNAISSANCE 3
_14H30

Les chemins de la mémoire comme source de création, conférence, Mme Janine Massard, écrivain. [Casino de Montbenon, salle Paderewski](#)

SAMEDI 3 NOVEMBRE

LETTRES
_9H00

Table ronde sur les *Principes de politique* de Benjamin Constant.

Parallèlement à cette table ronde, une exposition dans le hall d'entrée d'Unithèque met en valeur (du 1^{er} au 30 novembre) les manuscrits, les éditions et les traductions des *Principes de politique* de B. Constant, en les replaçant dans leur contexte. C'est aussi l'occasion de montrer le travail accompli pour la publication des œuvres complètes de cet auteur.

Accueil, Etienne Hofmann. _9h15 Introduction, Lucien Jaume. _9h30 L'atelier d'édition relatif aux *Principes de politique* dans le cadre des œuvres complètes de B. Constant, conférence, Kurt Kloocke. _10h45 Les *Principes de politique* comme «réservoir» de textes pour les publications de Constant sous la Restauration, conférence, Etienne Hofmann. _11h30 Autorité sociale,

droits individuels et garanties dans les *Principes de politique*, conférence, Alain Laquièze. _14h30 Penser la liberté après le bouleversement révolutionnaire: les *Principes de politique* de 1806, conférence Stefano De Luca. _15h15 La traduction des *Principes de politique* en italien: aspects linguistiques et traductologiques, Chiara Bemporad. _16h30 Constant selon l'ordre des raisons, Giovanni Paoletti. [Unithèque, salle de conférence BCU](#)
Rens.: tél. 021 692 30 26
marianne.berlingerkonqui@unil.ch

DU 8 AU 9 NOVEMBRE

LETTRES
_14H00

«La vie et l'œuvre»? Recherches sur le biographique. Ouverture du colloque, Jérôme Meizoz, FDI, UNIL. _14h15 La biographie à l'épreuve de l'écriture, prof. François Rosset, Français moderne, UNIL. _14h50 Entre histoire et sciences sociales: la biographie dans les études sur les élites cantonales et nationales, Francesca Mariani, collaboratrice du *Dictionnaire historique de la Suisse*, Andrea Pilotti, IEPI, UNIL. _15h30 Les secrétaires interprètes français auprès des cantons suisses: sources et méthodes de l'approche biographique en histoire diplomatique, Guillaume Poisson, histoire moderne, UNIL-Université du Maine. _18h00 Questions à Pierre Assouline, biographe, entretien public mené par Ph. Kaenel, J. Meizoz, F. Rosset et N. Valsangiacomo.

Vendredi 9 novembre
_9h00 Comment construire la biographie d'une reine hellénistique? Marie Widmer, histoire ancienne, IASA, UNIL. _9h40 La vie dans l'œuvre? Le biographique et l'hagiographique dans les récits sur la vie et l'œuvre de la poétesse indienne Mirabai, Florence Pasche, histoire des religions, UNIL. _10h30 Autoportraits et autofictions dans la peinture européenne du XVI^e et du XVII^e, Dr Jan Blanc, UNIL, histoire de l'art. _11h10 Ce que la biographie de l'auteur fait à la lecture, Dr Raphaël Baroni, Ecole de français langue étrangère, UNIL. _14h00 La sociologie de la littérature à l'épreuve de la biographie. L'exemple de la trajectoire d'Edmond Gilliard, Carine Corajoud, littérature romande. _14h40 (Ré)écrire la vie de Ramuz, Stéphane Pétermann, Centre de recherches sur les lettres romandes. _15h30 Claude Simon, une déconstruction du biographique, Antonin Wisser, littérature, Français moderne, UNIL. _16h10 Discussion de synthèse, animée par Ph. Kaenel, J. Meizoz, F. Rosset et N. Valsangiacomo.

ISDC, salle de conférence
Rens.: tél. 021 692 38 36
jerome.meizoz@unil.ch

VENDREDI 9 NOVEMBRE

LETTRES/CENTRE DE TRADUCTION LITTÉRAIRE DE LAUSANNE
_20H15

Autrement dit, avec Christa Schuenke.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

LETTRES/CENTRE DE TRADUCTION LITTÉRAIRE DE LAUSANNE (CTL)
_17H00

Klaus Merz, Marion Graf et Donata Berra.

LUNDI 12 NOVEMBRE

CONNAISSANCE 3
_14H30

La musique des silences, conférence, Eric Gaudibert, compositeur. [Casino de Montbenon, salle Paderewski](#)

SAMEDI 17 NOVEMBRE

CENTRE DE TRADUCTION LITTÉRAIRE DE LAUSANNE
_11H00

Traduire le langage des sens, avec Anne-Lise Grobéty et Irma Wehrli. Table ronde.

VENDREDI 30 NOVEMBRE

CENTRE DE TRADUCTION LITTÉRAIRE DE LAUSANNE
_13H30

Traduire le théâtre d'Elfriede Jelinek, conférence, Elisabeth Kargl. [Anthropole, 4088](#)

BIOLOGIE

LUNDI 15 OCTOBRE

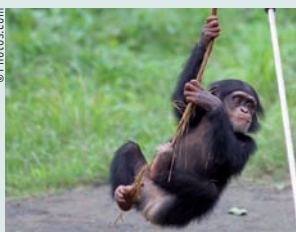
BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Visualization and analysis of protein-DNA complexes at the single-molecule level, séminaire CIG, Steve Kowalczykowski, University of California. [Génopode, auditorium B](#)

VENDREDI 26 OCTOBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_11H00

Our juvenile brains: brain maturation at the gene expression level in humans and chimpanzees, post-doc candidate, séminaire, Mehmet Somel, Max Planck Institute for evolutionary anthropology, Leipzig, Allemagne. [Génopode, 3027](#)



© Photos.com

VENDREDI 26 OCTOBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

UNIL-DPT: 1 hour continuing education, auxiliary subunits of KvLQT1 - Identification and function, séminaire, Dr Isabelle Baró, Institut du thorax, INSERM.

[Bugnon 27, entrée C3](#)
Conférence room, 1^{er} étage
Rens.: hugues.abriel@unil.ch

LUNDI 29 OCTOBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Growth and metabolism control in Drosophila, séminaire CIG, Pierre Léopold, Université de Nice, France. [Génopode, auditorium B](#)

VENDREDI 09 NOVEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_11H00

Evolution and genome structure of anaerobic Ciliates, post-doc candidate, séminaire, Guénola Ricard, Radboud University Nijmegen Medical Centre, Nijmegen, Pays-Bas. [Génopode, 3027](#)

LUNDI 12 NOVEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Causes and patterns of regulatory variation in the human genome, séminaire CIG, Manolis Dermitzakis, Population and comparative genomics, The Wellcome Trust Sanger Institute, Cambridge, England. [Génopode, auditorium B](#)

LUNDI 19 NOVEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Epigenome reprogramming during lineage commitment and terminal differentiation of stem cells, séminaire CIG, Dirk Schübeler, Friedrich-Miescher-Institute for Biomedical Research (FMI), Bâle. [Génopode, auditorium B](#)

LUNDI 26 NOVEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Wired for sex: genetic and neural control of Drosophila mating behaviour, séminaire CIG, Barry Dickson, University of Vienna, Autriche. [Génopode, auditorium B](#)

MARDI 27 NOVEMBRE

EPFL
_9H00

Alliance Consortium. BioInnovation Day 07. [CHUV, César-Roux](#)
Rens.: tél. 021 693 35 75
alliance@epfl.ch

DROIT

JEUDI 29 NOVEMBRE

DROIT ET SCIENCES CRIMINELLES
_10H15

Séance Mobilité, séance d'information pour tous les étudiants intéressés à effectuer un séjour en mobilité dans une uni suisse alémanique ou située à l'étranger en 2008 - 2009. [Internef, 263](#)
Rens.: bruno.dupasquier@unil.ch

ENVIRONNEMENT

LUNDI 15 OCTOBRE

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
_08H15

Audition publique pour le poste de professeur en risques environnementaux à l'IGAR, leçon d'épreuve, Dr Paolo M. Ruti, Dr Benoît Hingray, Dr Patrick Bogaert, Dr Daniela Balin. [Amphimax, salle 414](#)

MARDI 16 OCTOBRE

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
_18H30

Que nous apprennent les déforestations massives du passé sur celles d'aujourd'hui? conférence, Alain Karsenty, CIRAD. [Amphipôle, auditoire B](#)
Rens.: tél. 021 692 35 50

DIMANCHE 28 OCTOBRE

L'ÉPROUVETTE
_15H00

Eole en Suisse. Qu'est-ce que le vent? D'où vient-il? Comment le mesure-t-on?

L'Éprouvette, le laboratoire public de l'Université de Lausanne, vous propose de découvrir comment naissent les différents vents et plus particulièrement ceux du lac Léman. Expérimentez par vous-même leur formation puis, grâce à une maquette géante de la Suisse, observez l'apparition et la progression du Foehn. La Vaudaire, le Joran, le Rebat et autre Séchard n'auront plus de secrets pour vous.

Cet atelier sera proposé également le dimanche 25 novembre au Musée olympique de Lausanne de 15 à 16h. [Musée olympique, salle Athène](#)
Rens.: eprouvette@unil.ch

MARDI 30 OCTOBRE

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
_18H30

Les maladies infectieuses dans les catastrophes: petite revue des problèmes, conférence, Jean-Pierre Revel, CICR. [Amphipôle, auditoire B](#)
Rens.: tél. 021 692 35 50

CONGRÈS, LECTURES, CONFÉRENCES

MARDI 13 NOVEMBRE

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
_18H30

Le Sud menacé par la famine? conférence, Marc Dufumier professeur d'agriculture comparée et développement agricole à l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech).

Amphipôle, auditoire B
Rens: tél. 021 692 35 50

MARDI 20 NOVEMBRE

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
_18H30

La fin du monde est proche! Propos sur l'apocalypse et sur les catastrophes naturelles, conférence, Louis Dupont, géographe, Laboratoire espace, nature et culture de l'Université Paris 4 Sorbonne.

Amphipôle, auditoire B
Rens: tél. 021 692 35 50

LUNDI 26 NOVEMBRE

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
_9H00

COMSOL Multiphysics Workshop - Session du matin, atelier, Dr Thierry Luthy, Femlab GmbH, Zurich.

Amphipôle, salle 189

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
_9H00

Hazard Analysis (slide, rockfall, debris flow, snow avalanche), Mountain Risks Workshop, atelier.

Amphipôle
Rens: tél. 079 752 35 15
michel.jaboyedoff@unil.ch

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
_14H00

COMSOL Multiphysics Workshop, session de l'après-midi, atelier, Dr Thierry Luthy, Femlab GmbH, Zurich

Amphipôle, salle 189

MARDI 27 NOVEMBRE

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
_18H30

Analyse du rapport Stern, conférence, Claude Henry EPFL, professeur honoraire de l'UNIL.

Amphipôle, auditoire B
Rens: tél. 021 692 35 50

JEUDI 29 NOVEMBRE

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
_18H30

Katrina, quels enseignements? conférence, Patrick Lagadec, Ecole polytechnique, Paris.

Amphipôle, auditoire B
Rens: tél. 021 692 35 50

FORMATION

MARDI 16 OCTOBRE

**RÉSEAU ROMAND DE CONSEIL
FORMATION ET ÉVALUATION POUR
L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE/CSE**
_13H00

Favoriser le travail personnel des étudiant-e-s au bachelor, dans le cadre de l'atelier «Communication et animation» du réseau.

Unithèque, 4201 et 4202
Rens.: tél. 021 692 20 82
inscriptions.rcfe@unil.ch
www.rcfe.ch

MERCREDI 24 OCTOBRE

**RÉSEAU ROMAND DE CONSEIL
FORMATION ET ÉVALUATION POUR
L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE/CSE**
_9H00

Evaluer l'apprentissage des étudiants, dans le cadre de l'atelier «Evaluation» du réseau.

Unithèque, 4201 et 4202
Rens.: tél. 021 692 20 82
inscriptions.rcfe@unil.ch

HISTOIRE

LUNDI 15 OCTOBRE

LETTRES
_17H15

Découverte de nouveaux documents des X^e-XII^e siècles: l'exemple de Romainmôtier, conférence, Alexandre Pahud, UNIL.

Anthropole, 5081
Rens: tél. 021 692 29 36
thalia.brero@unil.ch

LUNDI 22 OCTOBRE

LETTRES
_17H15

La fiscalité des bénéficiaires à la fin de la période avignonnaise: taxation et niveau de vie des clercs séculiers, conférence, Philippe Genequand Université de Genève.

Anthropole, 5081
Rens: tél. 021 692 29 36
thalia.brero@unil.ch

LETTRES /SECTION D'HISTOIRE
_17H15

Les résistances sociales à l'automobile, conférence, prof. Catherine Bertho Lavenir, Uni Paris III.

Anthropole, 5021
Rens: celine.schoeni@unil.ch

LUNDI 29 OCTOBRE

LETTRES
_17H15

Tensions, conflits et pratiques politiques au sein de la communauté de Genève (XV^es.-début XVI^es.), conférence, Mathieu Caesar, UniGE.

Anthropole, 5081
Rens.: tél. 021 692 29 36
thalia.brero@unil.ch

LUNDI 05 NOVEMBRE

LETTRES
_17H15

Un soulèvement populaire du XIV^e siècle: le Tuchinage en Piémont, conférence, Alessandro Barbero, Università del Piemonte orientale.

Anthropole, 5081
Rens: tél. 021 692 29 36

LUNDI 12 NOVEMBRE

LETTRES
_17H15

L'apanage de Genevois aux XVI^e et XVII^e siècles: pouvoirs, institutions, société, Laurent Périolat, Université de Savoie, Chambéry.

Anthropole, 5081
Rens.: tél. 021 692 29 36

LUNDI 19 NOVEMBRE

LETTRES
_17H15

Comptes de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy, conférence, Séverine Hubleur-Boichat, UNIL.

Anthropole, 5081
Rens.: tél. 021 692 29 36
thalia.brero@unil.ch

LUNDI 26 NOVEMBRE

LETTRES
_17H15

Procès de sorcellerie inédits du registre AC 29, Martine Ostorero, UNIL, Lionel Dorthe, UNIL, Kathrin Utz-Tremp, Archives d'Etat de Fribourg.

Anthropole, 5081
Rens.: tél. 021 692 29 36
thalia.brero@unil.ch

RELIGION

JEUDI 18 OCTOBRE

AUMÔNERIE DES HAUTES ECOLES

Retraite à Taizé, France.

MERCREDI 21 NOVEMBRE

BCU
_19H00

Figures de l'interdit: Imageries populaires en Islam, conférence, Pierre Centlivres, professeur honoraire, Université de Neuchâtel et ancien directeur de l'Institut d'ethnologie.

Palais de Rumine, salle du Sénat

SANTÉ

JEUDI 25 OCTOBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_14H00

Autoimmunité et pathologies inflammatoires - Update diagnostique et thérapeutique, colloque.

CHUV, auditoire A. Tissot

MARDI 30 OCTOBRE

**BIOLOGIE ET MÉDECINE /INSTITUT DE
MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE**
_11H00

Genetic - Unraveling the mysteries of genetic interactions - a statistical perspective, colloque, prof. Kristel Van Steen, Ghent University.

Bugnon 17, salle de colloques, rez-de-chaussée
Rens.: tél. 021 314 72 72
catherine.turrian@chuv.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_18H00

Recherche en chirurgie thoracique, colloque mensuel du Dpt des Services de chirurgie et d'anesthésiologie, prof. H-B Ris, Dr T. Kruger, chir. thoracique

CHUV, auditoire A. Yersin
Rens.: tél. 021 314 23 54, bip 742354
doris.kohler@chuv.ch

MERCREDI 31 OCTOBRE

**GRAAP, GROUPE ROMAND D'ACCUEIL
ET D'ACTION PSYCHIATRIQUE**
_20H00

Normal et responsable-fou et irresponsable. Que dit la loi? Avis d'un expert, conférence, prof. Jacques Gasser, médecin chef de l'Unité d'expertises, Cery.

Hôpital de Cery, salle des spectacles

JEUDI 01 NOVEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Promotion de l'activité physique et de l'équilibre alimentaire à la Chaux-de-Fonds, colloque, S. Latrèche, La Chaux-de-Fonds.

CHUV, Beaumont 48

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_14H00

La rétine dans tous ses états, les jeudis de Jules Gonin, Dr E. Bovey et Dr T. Wolfensberger.

Hôpital ophtalmique, Jules Gonin, auditoire
Rens.: celine.marti@ophtal.vd.ch

LUNDI 05 NOVEMBRE

CONNAISSANCE 3
_14H30

Le cerveau, l'esprit et les drogues, conférence, prof. Jacques Besson UNIL-CHUV.

Casino de Montbenon, salle Paderewski

JEUDI 08 NOVEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Une approche écologique de la violence des jeunes, colloque, J. Thurnherr, GRSA.

CHUV, Beaumont 48

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_14H15

Soteria Berne - 23 ans d'expérience passionnante avec un traitement alternatif de la schizophrénie aiguë, conférence, Luc Ciompi, prof. honoraire.

Hôpital de Cery, salle Christian Müller
Rens.: tél. 021 314 28 41
silvana.lippuner@chuv.ch

DU 9 A 10 NOVEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_09H00

Retour vers le futur. Journées de la pédopsychiatrie vaudoise: enjeux et perspectives.

VENDREDI 9 NOVEMBRE

_9h00 Allocution d'introduction, conférence, Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat.

_9h15 Match point, conférence, prof. Olivier Halfon.

_10h00 La dépression du bébé existe-t-elle? conférence, Dr Carole Muller Nix, SUPEA, Lausanne.

_11h15 La famille, un écosystème menacé? conférence, Dr Christian Perler, SPEA, Yverdon.

_12h00 Conduite suicidaire des jeunes: malentendus et enjeux, conférence, Dr Jacques Laget, SUPEA, Lausanne.

_13h45 L'hôpital de jour pour adolescents: luxe ou nécessité? conférence, Dr Laurent Holzer, SUPEA, Lausanne.

_14h30 Tie(-)break, conférence, Dr Philippe Stéphan et Dr Benjamin Boutrel, SUPEA.

_15h45 Des TICs au top en passant par les TOCS: à céder sur les mots, on finit toujours par céder sur les idées, conférence, prof. Bernard Goise, Hôpital Necker, Paris.

_16h30 Table ronde, animée par Alain Kaufmann.

SAMEDI 10 NOVEMBRE

9h00 Portes ouvertes au SUPEA de Nyon et Yverdon, au SUPEA de Vevey et au SUPEA de Lausanne.

Palais de Beaulieu
Rens.: tél. 021 314 19 61
francoise.evrard@chuv.ch

JEUDI 15 NOVEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

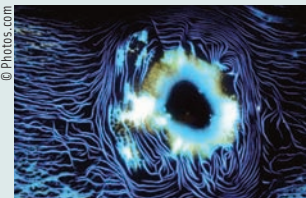
Approche des problèmes sexologiques du jeune adulte, colloque, S. Ghavami Dicker.

CHUV, Beaumont 48

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_14H00

Vision 2020 - Ophtalmologie internationale, colloque, Dr K. Mansouri.

Hôpital ophtalmique Jules-Gonin, auditoire
Rens: tél. 021 626 85 82
celine.marti@ophtal.vd.ch



CONFÉRENCES

MARDI 27 NOVEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
18H00

Remplacement trachéal: expérience animale, colloque mensuel du Dpt des Services de chirurgie et anesthésiologie, Dresses E. Piotet et A. Escher, ORL.
CHUV, auditoire Alexandre Yersin
Rens.: tél. 021 314 23 54 Bip 742354
doris.kohler@chuv.ch

MERCREDI 28 NOVEMBRE

GRAAP (GROUPE ROMAND D'ACCUEIL ET D'ACTION PSYCHIATRIQUE)
20H00

Quelle approche thérapeutique pour les patients psychiques en prison? - XIX^e cycle de conférences de Cery «Pour une santé mentale», conférence, prof. Bruno Gravier, médecin chef, Service médicale de psychiatrie pénitentiaire, Cery.
Hôpital de Cery, salle des spectacles

SOCIÉTÉ

LUNDI 15 OCTOBRE

CONNAISSANCE 3
14H30

Femmes et politique: enfin les ennuis commencent! conférence, Mme Ruth Dreifuss, ancienne conseillère fédérale.
Casino de Montbenon, salle Paderewski

JEUDI 18 OCTOBRE

SSP
17H15

Inauguration du Laboratoire pour l'Etude expérimentale du comportement, conférence, prof. Vittorio Girotto, Università luav di Venezia.
Anthropole, 2064
Rens.: tél. 021 692 32 51
fred.mast@unil.ch

MERCREDI 24 OCTOBRE

CENTRE PAVIE
10H00

Understanding mental health and human development - the Sesam study, conférence, prof. Jürgen Margraf, Institut für Psychologie, Universität Basel.
Bâtiment Provence/Colline, 12506

LUNDI 29 OCTOBRE

BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES
12H15

Café contact pour les parents de l'UNIL et de l'EPFL, Christine Wuillemin, directrice du Polychinelle.
EPFL, CO, 216

MERCREDI 31 OCTOBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE, DROIT, THÉOLOGIE
17H45

La pandémie de grippe aviaire et les intérêts financiers qu'elle suscite, séminaire «Le corps et la nature, entre don et profit», W. Wunderli, Uni de Genève, J. Dubochet, FBM, Ch. Joye, Droit, A. Bondolfi, Théologie.
CHUV, auditoire Charlotte Olivier
Rens.: tél. 021 692 42 80

JEUDI 01 NOVEMBRE

INSTITUT DE POLICE SCIENTIFIQUE
16H00

The police and forensic science system in Namibia, presentation of case examples, conférence, Dr Paul Ludik, National Forensic Science Institute of Namibia.
Amphipôle, auditoire B

DU 2 AU 3 NOVEMBRE

DIE
09H00

Diagnostic préimplantatoire: enjeux éthiques, colloque et séminaire de formation continue.
CHUV, auditoire de la Maternité
Rens.: tél. 021 692 28 81
nadjja.eggert@unil.ch

MERCREDI 07 NOVEMBRE

CAFÉ SCIENTIFIQUE
14H15

Du projet de thèse au métier de doctorante, café «publications», prof. Marie Santiago, Faculté des SSP.
Amphipôle, Anthropos Café

BIOLOGIE ET MÉDECINE, DROIT, THÉOLOGIE
17H45

Juste partage des ressources et savoirs traditionnels: la biopiraterie au cœur de l'affaire du hoodia, séminaire «Le corps et la nature, entre don et profit», B. Desvergne, FBM, Ch. Joye, Droit, D. Müller, Théologie.
CHUV, auditoire Charlotte Olivier
Rens.: tél. 021 692 38 61

JEUDI 08 NOVEMBRE

BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES
09H00

«Oser tous les métiers»! Faites découvrir votre activité professionnelle aux enfants de votre famille à l'occasion de la journée.
Amphipôle, Anthropos Café

SSP - OSPS/UNIVERSITÉ DE BERNE
09H00

Les systèmes de recherche français et suisse face à l'internationalisation, colloque avec divers conférenciers.
Université de Berne, Kuppelraum, Hochschulstrasse 4
Rens.: annick.despont@unil.ch

LUNDI 12 NOVEMBRE

CONNAISSANCE 3
14H30

A bon entendeur. 30 ans d'information, conférence, Daniel Stons, producteur d'ABE, TSR.
Casino de Montbenon, salle Paderewski

MERCREDI 14 NOVEMBRE

CENTRE PAVIE
10H00

Group identity in older adulthood, conférence, Dr Clare Cassidy, School of Psychology, University of St Andrews.
Bâtiment Provence/Colline, 12506

BIOLOGIE ET MÉDECINE, DROIT, THÉOLOGIE
17H45

Biobanques: quelle est l'étendue du consentement? séminaire «Le corps et la nature, entre don et profit», M. Burnier, FBM, Ch. Joye, Droit, A. Bondolfi, Théologie.
CHUV, auditoire Charlotte Olivier
Rens.: tél. 021 692 38 61

MERCREDI 21 NOVEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE, DROIT, THÉOLOGIE
17H45

Brevetabilité du vivant, séminaire «Le corps et la nature, entre don et profit», L. Benaroyo, FBM, Ch. Joye, Droit, A. Bondolfi, Théologie.
CHUV, auditoire Charlotte Olivier
Rens.: tél. 021 692 38 61

VENDREDI 23 NOVEMBRE

BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES
09H15

Attitude égalité, colloque organisé en collaboration avec le comité de pilotage du Programme fédéral d'égalité à l'occasion de la fin du programme 2004-2007. Participation sur inscription.
Grange de Dorigny

MERCREDI 28 NOVEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE, DROIT, THÉOLOGIE
17H45

Entre don et commerce du sang, séminaire «Le corps et la nature, entre don et profit», J.D. Tissot, FBM, Ch. Joye, Droit, A. Bondolfi, Théologie.
CHUV, auditoire Charlotte Olivier
Rens.: tél. 021 692 38 61

VENDREDI 30 NOVEMBRE

SSP
09H00

Les partis politiques suisses entre permanence et mutations. Ce colloque international organisé par le Centre de recherche sur l'action

politique de l'UNIL et l'Observatoire de la vie politique du canton du Tessin réunira de nombreux spécialistes des partis politiques. Il vise à établir un bilan des recherches menées récemment sur le sujet ainsi qu'à esquisser des pistes de recherche sur un sujet, les partis politiques suisses, relativement délaissé par la science politique, Pierre-Antoine Schorderet, IEPI.
Bellinzzone
Rens.: tél. 021 692 31 52
pierre-antoine.schorderet@unil.ch

SAMEDI 01 DÉCEMBRE

AUMONERIE DES HAUTES ÉCOLES
8H00

La Saint-Nicolas à Fribourg.

MERCREDI 24 OCTOBRE

BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES
12H30

La loi sur l'égalité: présentation et application au sein de l'UNIL, lunch égalité à l'intention du PAT, conférence, Laure Jatton, juriste, adjointe de la cheffe de service du Bureau de l'égalité entre femmes et hommes du canton de Vaud.

Unithèque, 4202
www.unil.ch/egalite

AGENDA CULTUREL

GRANGE DE DORIGNY

Université de Lausanne
Rens.: Affaires culturelles UNIL
Tél.: 021 692 21 12
Réservation: 021 692 21 24
E-mail: culture@unil.ch
www.grangededorigny.ch
Prix: 10.- (étudiant) /15.-/20.-

PLATONOV (MATÉRIAU)

de Anton Tchekhov et par la Cie Gianni Schneider
Du 25 octobre au 11 novembre
Ma 19h, je 19h, sa 19h,
me et ve 20h30, di 17h00

ENRICO V (EN ITALIEN SURTITRÉ)

un spectacle de Pippo Delbono et par la Cie Pippo Delbono
Du 16 au 18 novembre
Ve 20h30, sa 19h00 et di 17h00

Stages avec la Cie Pippo Delbono

Du 13 au 18 novembre
Ma (15-21h) me et je (10-13h et 14-20h) et ve (14-18h)
Représentations publiques
Ve 20h30, sa 19h et di 17h
Coût: fr. 280.-

LE BAL DES TORTUES

Exposition au Foyer de la Grange jusqu'au 9 décembre
Vernissage samedi 20 octobre

EXPOSITION

GRAPHITE. LES GRANDS DESSINS D'HÔPITAL

Exposition de Thomas Müllenbach du 11 octobre au 29 novembre 2007
CHUV, hall principal
Vernissage de l'exposition mercredi 10 octobre
18h00

MANIFESTATIONS BCU

Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)
Palais de Rumine, pl. de la Riponne
Tél.: 021 316 78 44
manifestations@bcu.unil.ch

«Coups de cœur Lettres frontière»

Groupe de lecteurs
Grande faim? Petite faim de lecture pour l'été? Envie de découvrir de nouveaux auteurs romands et français? Faites partie du groupe de lecteurs électeur des coups de cœur.

Palais de Rumine
Jeudi 25 octobre
19h00

«Scarlati: une virtuosité spectaculaire»

conférence en musique, Giorgio Paronuzzi, claveciniste
Federica Rusconi, Service de muséologie et musique imprimée de la BCU.

Palais de Rumine, salle du Sénat
Mercredi 31 octobre
20h00

«L'Homme que ma mère a aimé»

d'Urs Widmer, cycle de lecture «Les livreurs» Théâtre Denis Maillefer cycle de lecture «Les Livreurs», par le Théâtre en Flammes.

Palais de Rumine, atelier du 6^e
Lundi 5 novembre
19h00

«Présence absente du prophète Mahomet»

Vernissage de l'exposition de la collection d'images populaires de Pierre et Micheline Centlivres.
Palais de Rumine, BCU, Espace
Jeudi 8 novembre
18h00

ATTITUDE ÉGALITÉ : TABLE RONDE LE 23 NOVEMBRE À L'UNIL

Les programmes fédéraux «égalité des chances entre les femmes et les hommes dans les universités», mis en place en 2000, ont porté leurs fruits. En effet, le but principal qui était fixé, soit de passer de 7% de femmes professeures en 1999 à 14% en 2006, a été atteint.

Trois modules ont été instaurés par ces programmes: le système d'incitation pour la nomination de professeures; la création ou l'augmentation des possibilités d'accueil dans les crèches ou d'autres facilitations pour la coordination entre le travail à l'Université et la vie familial; le développement des stratégies personnelles des femmes de la relève, notamment par le mentoring.

Ce colloque vient clore le deuxième Programme fédéral d'égalité couvrant la période 2004-2007. Il propose, à travers trois conférences qui auront lieu le matin, un double regard portant, d'une part, sur la phase écoulée du pro-

gramme fédéral à travers des évaluations et, d'autre part, sur les pratiques élaborées, notamment à l'Université de Montréal et dans l'Union Européenne, pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'après-midi sera consacré à des ateliers qui aborderont des problématiques liées aux trois modules définis par le Programme fédéral d'égalité, soit la nomination de professeures, l'encouragement de la relève et le «Dual Career Couples».

Ce colloque est organisé par le Bureau de l'égalité des chances de l'UNIL et la Conférence Universitaire Suisse.

9.45 _Ouverture du colloque par D. Arlettaz, Recteur de l'UNIL, Ch. Kleiber, Secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche, S. Ghernaouti, Présidente de la Commission égalité de l'UNIL.

10.15 _Ergebnisse der Mentoring Fallstudien, par Christine Spreyerman; Politique de l'égalité dans l'Union Européenne, par Florence Bouvret.

11.25 _La politique d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, l'expérience de l'Université de Montréal dans le contexte québécois, par Maryse Darsigny.

11.55 _Témoignage d'un parcours académique, par Prof. Valérie Cossy.

14.15 _Ateliers: procédures de nomination des professeur-e-s; la place des femmes dans la relève académique en Suisse; quels politiques/expériences/programmes en matière de «Dual career couples»?

15.30 _Table ronde puis conclusion du colloque par Katharina Von Salis et Nivardo Ischi.

COURRIER DES LECTEURS

Un lecteur attentif

Notre article «Adam et Eve, ou homo erectus?» m'a beaucoup intéressé (...). Je regrette toutefois la mise en évidence, en gros et gras du titre: «Il faut respecter les créationnistes» (...)

Quand on lit les propos de M. Dubochet, on voit clairement que (...) cela déforme en partie sa pensée et ne met en relief qu'un élément (le respect) et pas suffisamment les critiques qu'il formule avec raison à l'égard des mouvements créationnistes et du «dessein intelligent» (...). Dans un journal universitaire, il faut sur ce plan maintenir une ligne claire, qui doit être celle de la recherche et de l'esprit critique. Uniscopes, je pense, est passablement diffusé auprès d'un large public qui n'a pas toujours le temps de tout lire; ce public (...) pourrait ne retenir que cela: «il faut respecter les créationnistes» et c'est l'Université qui le dit (...)

J'aurais mieux aimé que le journal de l'Université de Lausanne mette au contraire en évidence une citation qui témoigne mieux de la méfiance des milieux scientifiques à l'égard de tendances qui nous ramènent un siècle voire deux en arrière. Les propos de M. Dubochet et ceux de M. Römer permettaient de trouver une telle citation moins conciliante à l'endroit des créationnistes. J'aimerais vous signaler le dernier livre de Pascal Picq (Lucy et l'obscurantisme, Odile Jacob, 2007), dans lequel le célèbre paléontologiste démontre le danger réel du développement spectaculaire des théories créationnistes (...). On peut aussi se référer aux ouvrages du chercheur et frère dominicain Jacques Arnould (...) Son exemple prouve, s'il en était besoin, que le problème n'est pas d'opposer les croyants aux agnostiques ou aux athées, mais de reconnaître ce qui appartient aux méthodes scientifiques et ce qui n'en fait pas partie (...)

Enfin, je pense à mes collègues biologistes, surtout du secondaire supérieur, qui sont de plus en plus confrontés à ces questions et qui doivent subir parfois l'hostilité des élèves ou de leurs parents, quand ils enseignent l'évolution. Ils ont besoin du soutien inconditionnel des universitaires...

Etienne Hofmann, professeur Facultés des SSP et des Lettres, directeur de l'Institut Benjamin Constant

Une réponse au professeur Dubochet

Monsieur, je prends note de vos arguments contre la théorie du Dessein Intelligent formulés dans le n. 529 de l'Uniscopes. J'aimerais tout d'abord vous faire remarquer qu'il ne suffit pas de parler de tolérance à l'égard des autres, il faut également le montrer. Or en qualifiant de pensées «mal foutues» les avancées créationnistes, et ce sans avancer la moindre argumentation valide, il me semble que vous ne faites pas là preuve de cette fameuse tolérance.

Visiblement, vous ne semblez pas avoir saisi l'enjeu de la controverse avancée par les créationnistes old earth: il n'est nullement question d'imposer aux autres une conception, il s'agit simplement de faire émerger un paradigme philosophique plus large pour chapeauter la recherche scientifique.

Vous dites que l'affirmation que l'homme et tous les autres êtres humains furent créés par volonté divine n'est pas scientifiquement démontrable. Je vous rétorque que la posture naturaliste pour qui rien n'existe en dehors de la Nature n'est elle-même pas non plus démontrable scientifiquement. Il me semble donc que le darwinisme comme vous le concevez et le Dessein Intelligent des créationnistes devraient être considéré sur un pied d'égalité. L'important étant surtout de formuler des hypothèses qui soient falsifiables par l'expérience. Et ceci, les chercheurs évoluant dans les deux paradigmes sont parfaitement capables de le faire tout comme de l'esquiver.

Dès lors, où se situe la volonté d'imposer sa conception aux autres? Est-ce celui qui tente de faire reconnaître des travaux s'appuyant sur une autre conception fondamentale de la science qui agit ainsi? Ou est-ce celui qui ferme les portes de la science à l'autre en désaccord sur la validité des fondements philosophiques de celle-ci qui le fait?

Stevan Miljevic, étudiant SSP

PRIX - SUBSIDES

Fonds des publications du Bicentenaire 2003

Ce fonds a pour but de soutenir financièrement des publications inédites dans le domaine de l'histoire vaudoise, plus spécialement celles des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, en particulier des jeunes chercheurs.

Les candidats peuvent envoyer leur dossier comprenant un résumé de l'ouvrage, le CV de l'auteur et un budget de publication (y c. l'estimation des produits et des charges), avec l'indication des autres subsides demandés à:

Claude Ruey, président du Fonds, ch. de la Plantaz 8, 1260 Nyon, d'ici au 31 octobre 2007.

Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH). Prix jubilé 2008, 12^e édition

C'est un prix d'encouragement pour jeunes scientifiques dans le domaine de la recherche. Mise au concours de la 12^e édition.

Prix de Frs. 10'000.- pour de jeunes chercheurs et chercheuses dans le domaine des sciences humaines et sociales qui ont publié un article de très haute qualité dans une revue scientifique.

Conditions de participation et règlement: sous la rubrique «Prix» de la page web www.assh.ch.

Délai de candidature: 15 décembre 2007-09-25

Contact Martine Stoffel, tél. 031 313 14 55, martine.stoffel@sagw.ch

Prix Evenir du développement durable

Doté de Frs 50'000.- ce prix de l'Union pétrolière sera décerné pour la sixième fois au printemps 2008.

Ce prix récompense les projets mariant à long terme l'écologie, l'économie et le social. Ils peuvent être issus de domaines aussi variés que la science, l'économie, le social, l'environnement, la politique ou la culture. Leur contenu doit être actuel, faire preuve d'aspects pratiques et reposer sur une base inscrite dans le long terme.

Conditions de participation et règlement sur le site www.prixevenir.ch

Documents de nomination (à utiliser pour la candidature) à demander à Secrétariat du Prix Evenir, Dr Andreas Weidmann et Regula Villiger, Wengistrasse 7, case postale, 8026 Zurich; info@prixevenir.ch

Délai de candidature (à la même adresse):

le 31 décembre 2007

UNE SEULE PLANÈTE, DE MULTIPLES APPROCHES

Entre théorie et pratique, entre sciences humaines et applications techniques, l'IPTEH s'engage pour le développement durable et l'écologie. Dans cet institut des géosciences, la multidisciplinarité n'est pas un vain mot.

Chacun considère l'écologie à la lumière de ses propres compétences. Les enjeux politiques, techniques, sociaux ou économiques s'articulent de manière si serrée que nul ne peut se revendiquer spécialiste de la question. C'est pourquoi l'Institut de politiques territoriales et d'environnement humain (IPTEH) réunit en son sein un géographe, un philosophe et un spécialiste de l'écologie industrielle. Trois hommes aux parcours différents. Trois approches distinctes, qui convergent vers la même préoccupation: la préservation de l'environnement.

Au bénéfice d'une formation philosophie et en biologie, ancien journaliste scientifique et économique, Suren Erkman incarne à merveille cette volonté de multidisciplinarité. Professeur à l'IPTEH, il se charge des problématiques relatives à l'écologie industrielle. Une dénomination qui sonnera à beaucoup d'oreilles comme un paradoxe. Pourtant, les écosystèmes naturels font office de modèle idéal pour les complexes industriels. A l'image d'une forêt, où presque rien ne se perd, les déchets et les chaleurs résiduelles des

entreprises peuvent être recyclées et mises en commun. Toute la difficulté de l'exercice tient dans la découverte des synergies possibles: telle entreprise produit tel type de rejet, qui peut constituer une matière première avantageuse pour tel secteur industriel.

Le philosophe Dominique Bourg, directeur de l'IPTEH, s'intéresse notamment à l'élaboration de modèles économiques moins gourmands en substrat matériel. «A elles seules, les technologies ne réduiront pas le CO₂, explique-t-il. Elles ne feraient que déplacer ailleurs la consommation de carbone. C'est pourquoi il est nécessaire de recourir aussi à des instruments économiques.» Il préconise l'application d'une économie dite «de fonctionnalité»: un système déjà en application dans certains secteurs industriels, où on substitue à la vente du bien matériel la vente de sa fonction. Une sorte de location, en quelque sorte. «Ce système permet de continuer à faire croître le chiffre d'affaire tout en réduisant la consommation des ressources naturelles. Si vous louez un bien, vous avez tout intérêt à ce qu'il dure.»

Le géographe Jean Ruegg se penche quant à lui sur les politiques territoriales. Face à l'évolution sociale et environnementale, la division du territoire opérée par l'administration fait-elle encore sens? Les catégories de zone urbaine et rurale ou d'espace naturel sont-elles encore pertinentes? A travers une étude approfondie de ces problématiques, Jean Ruegg remet en perspective de nombreuses questions actuelles, de la protection des paysages à l'exode des urbains vers la campagne.

«L'IPTEH ne se définit pas par une discipline, comme la paléontologie ou la minéralogie, mais par son objet d'étude, résume Dominique Bourg. Ou plutôt par un double objet, à savoir les politiques territoriales et l'environnement.» C'est pourquoi la pluridisciplinarité n'est pas un vain mot, et le souci du concret une préoccupation constante. «Nous développons un axe théorique, mais quand il est question d'écologie industrielle ou d'aménagement du territoire, on a les mains dans le cambouis, directement.»

Lionel Pousaz

«JE SUIS ÉTONNÉ DE LA SÉRÉNITÉ DES DÉBATS»

Dominique Bourg est mandaté en qualité d'expert au sein du plan Grenelle de l'environnement, voulu par Nicolas Sarkozy. Il siège comme vice-président du groupe de promotion des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi. Les participants ont récemment rendu leur copie au gouvernement français. Des propositions dont il s'agira de voir si elle conduisent à des mesures concrètes.

Uniscope: On se représente souvent les impératifs environnementaux et économiques comme contradictoires. Votre groupe de travail tente de démontrer l'inverse avec des propositions concrètes. Dans quelle direction vous acheminez-vous?

Dominique Bourg: Au sein de notre groupe, il y a un quasi-consensus sur la question des mesures fiscales. Il s'agirait par exemple de taxer les émissions de carbone ou l'électricité, même si cette dernière provient du nucléaire. Enfin, il nous semble important de faire la promotion d'une économie qui utilise le moins possible le capital naturel. Au niveau scientifique, j'ai personnellement émis l'idée

que les recherches technologiques soient obligatoirement accompagnées d'une étude qui en établisse les impacts sociaux et écologiques.

Votre groupe compte des membres aussi éloignés politiquement que des représentants du syndicat Force ouvrière ou du patronat avec le Medef. Comment se passe la cohabitation?

Je suis moi-même étonné de la sérénité des débats, nous parvenons réellement à des points de consensus. Pourtant, on pouvait craindre la foire d'empoigne. Cela aurait été plus conforme aux mœurs françaises...

Jusqu'à maintenant, le plan Grenelle s'est limité à émettre des propositions. Avez-vous bon espoir d'être écoutés?

Les propositions sont très intéressantes. Quelles seront celles qui seront retenues in fine? J'ai peur qu'on ait tendance à privilégier quelques mesures à effet immédiat, au détriment de celles qui exigent patience et collaboration avec nos partenaires européens. On sera fixé à la fin du mois d'octobre...

Propos recueillis par L.P.



Pour Dominique Bourg, les problématiques environnementales sont avant tout liées à notre système économique.



L'INDUSTRIE PASSE DU GRIS AU VERT

Le professeur Suren Erkman et son équipe s'inspirent des écosystèmes pour développer des industries durables.

L'objectif est clair: l'écologie industrielle veut faire évoluer l'ensemble du système économique pour le rendre compatible avec un développement durable. La mise en œuvre de ce concept passe notamment par des synergies éco-industrielles. «Il s'agit de rapprocher le fonctionnement du système industriel de celui des écosystèmes naturels, explique le professeur Suren Erkman. En effet, ces derniers représentent le seul exemple connu à ce jour de système vivant hautement évolué et viable à long terme.»

Concrètement, plusieurs entreprises, dont les domaines d'activité sont souvent différents, mutualisent leurs ressources, en partant du principe que les déchets d'une industrie peuvent servir de matière première à sa voisine. Le système de production fonctionne ainsi de manière quasi cyclique, en réutilisant intelligemment les déchets qu'elle engendre.

«Cette façon de procéder diminue non seulement les éléments rejetés dans l'environnement, mais permet en plus une réduction des coûts pour l'entreprise», relève Suren Erkman. Ou comment réconcilier économie et écologie.

On trouve un exemple intéressant de ce type d'optimisation au Danemark: un réseau complexe s'est tissé autour d'une grande centrale électrique à charbon et de la plus grande raffinerie du pays. La chaleur perdue par la première sert à préchauffer le pétrole. En retour, l'eau refroidie ainsi que du gaz de raffinage sont envoyés par pipeline à la centrale thermique qui les réutilise.

Par son expertise, l'IPTEH favorise le développement de telles symbioses. A Genève, un premier projet de ce type devrait prochainement voir le jour. Plutôt que de perdre la chaleur dégagée par une entreprise implantée à proximité de leurs cultures, des agriculteurs pourraient en bénéficier pour chauffer leurs serres. Les spécialistes en écologie industrielle de l'UNIL participent également à des projets similaires en Afrique et en Asie.



L'écologie industrielle vise à instaurer des échanges de matières entre les entreprises, par exemple grâce à des pipelines.

Alexandre Haederli

REPENSER LA POLITIQUE TERRITORIALE

Jean Ruegg et ses collaborateurs explorent de nouvelles perspectives en matière de préservation du sol.



«Lavaux est à présent protégé par l'Unesco. Ce paysage est façonné et entretenu par des vigneron. Tant qu'ils peuvent vivre de leur activité, cela fonctionne. Mais que se passerait-il si le marché du vin s'effondrait? Qu'advierait-il de Lavaux si les exploitations vitivini-

coles n'étaient plus viables économiquement?», s'interroge le professeur Jean Ruegg. Empêcher de bâtir de nouvelles habitations dans certaines zones est une chose. S'assurer qu'il y aura toujours des gens pour entretenir et maintenir ces zones vides de constructions en est une autre. Cette question se pose de façon plus pressante encore dans le domaine de l'agriculture. La nouvelle politique fédérale en la matière rend moins évident le lien entre la constitution du revenu des agriculteurs et la préservation du paysage.

Les spécialistes des politiques territoriales de l'IPTEH s'efforcent d'imaginer de nouvelles solutions et de réfléchir à plus long terme sur la pérennité des activités qui ménagent la ressource «sol». Jusqu'ici, la logique de différenciation des milieux urbanisés et non urbanisés a

prévalu. Pour Jean Ruegg et ses collaborateurs, il s'agit désormais de mettre en œuvre des stratégies qui prennent en compte à la fois les intérêts des espaces bâtis et non bâtis et d'intégrer ce qui a traditionnellement été considéré comme faisant partie de deux mondes disjoints.

Cette nouvelle approche s'est d'ores et déjà imposée en Angleterre. Nous engagerions-nous sur le même chemin en Suisse? Pour le découvrir, une équipe de l'IPTEH s'intéresse à Pro Natura et au WWF. «Ces associations qui militent pour la protection de l'environnement se concentraient essentiellement sur la défense des milieux non urbanisés, en donnant une image plutôt négative de la ville», explique Jean Ruegg. Qu'est-ce qui les amène aujourd'hui à développer un autre regard sur la ville? Comment s'y prennent-elles pour promouvoir concrètement à la fois la densification des constructions et le maintien des espaces verts en ville? Valoriser la qualité de la vie en ville, c'est en effet offrir une alternative à l'attrait que la campagne exerce, en matière résidentielle, pour une partie de la population. Mais c'est peut-être aussi le meilleur moyen pour que les urbains se réapproprient la valeur que les paysages ouverts, non construits représentent pour eux.

A.H.



Protéger Lavaux de nouvelles constructions est primordial, mais il faut aussi s'assurer de l'entretien du paysage sur le long terme.

LE PLAGIAT : SPORT EXTRÊME ET DÉRIVE RISQUÉE DU

L'usage intensif d'Internet donne de mauvaises habitudes. Pourquoi en effet chercher péniblement dans les livres, les documents de référence, les dictionnaires et la littérature scientifique ce que Google et les autres moteurs de recherche trouvent en quelques secondes ? Bref panorama des dérives en la matière...

On télécharge tellement facilement de la musique, des films et de la vidéo sans trop se soucier des droits d'auteur, pourquoi ne pourrait-on pas accaparer des textes disponibles sur «la toile»? Il n'y a qu'à rechercher, sélectionner, copier et coller dans notre document de travail ce que d'autres ont écrit bien mieux que ce que l'on pourrait faire soi-même.



La triche a toujours fait partie de l'univers scolaire. Avec Internet, elle prend un nouveau visage et une nouvelle dimension.

Citer ou ne pas citer

C'est là qu'intervient le premier dilemme. Si on reprend une phrase telle quelle, on a intérêt à citer l'auteur et le document dont la citation est extraite. Cela rajoute deux lignes à la bibliographie et ça fait quand même un peu plus scientifique. Le problème est qu'il n'en faut quand même pas trop dans un seul document. Autre limite: Google n'a pas (encore?) scruté les documents publiés avant la création d'Internet. Il n'y a qu'à les déclarer obsolètes et hors contexte! Deuxième solution: changer quelques tournures de phrases, remplacer des mots et oublier complètement l'auteur pour faire croire que l'on a «pondu» le texte sans aide extérieure. Les risques sont alors multipliés: il faut quand même se rappeler l'auteur, sinon on risque d'être piégé à l'examen oral; il faut faire attention au style pour que les «citations» volées ne dépareillent pas dans l'ensemble du texte; comme d'autres étudiants

ont fait les mêmes recherches sur Internet, il faut songer à trouver quand même quelque chose d'original, sinon on va croire qu'on a fait le travail à plusieurs ou qu'on s'est «copié parmi». Au besoin, allez chercher une citation au-delà de la trentième page des références trouvées par le moteur de recherche ou hasardez-vous dans une autre langue ou un autre pays. Il y a ensuite la part de risque: selon la taille de la volée d'étudiants, la période de l'année, l'encadrement accordé à la discipline, il y a plus ou moins de chances que les travaux soient examinés «à la loupe», que le prof soumette à Google ou à un logiciel anti-fraude les passages suspects. Ce risque existe et expose à de fort désagréables sanctions dont les répercussions vont souvent au-delà de la vie et du cadre universitaires. Si l'exclusion définitive représente la sanction ultime, une note 0 ou un travail refusé laissent des traces indélébiles dans un curriculum vitae.

L'honnêteté scientifique

La direction de l'UNIL et les décanats sont conscients de leur rôle, qui est – comme le stipule la Charte de l'UNIL dans le chapitre intitulé «Savoir critique» – de «produire et transmettre des savoirs validés par des mécanismes collectifs de vérification, qui impliquent à la fois honnêteté, indépendance, interdisciplinarité, débat et transparence». En juin 2005, l'UNIL a édicté un code de déontologie en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses inspiré de celui de l'Université de Louvain. L'important est de connaître et d'appliquer les règles de la bibliographie.

Plusieurs cours dispensés par la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) à l'intention des étudiants abordent le problème du plagiat et insistent sur les éléments à retenir pour rédiger une bibliographie (cours d'introduction à la documentation et présentation de la BCU, recherches sur Internet, et plusieurs formations spécialisées par discipline). Une fois que l'étudiant a constitué sa bibliographie, il doit encore la mettre en forme selon les exigences de ses enseignants. Comme le souligne Doris Hirt, responsable de formation, bibliothèques et moteurs de recherche offrent des services complémentaires. La valeur ajoutée de la BCU? Un personnel qualifié qui assiste l'étudiant dans ses recherches, une sélection de documents effectuée par les spécialistes de la discipline et une offre de formations dans le domaine de la documentation.

En complément de ses mises en garde dans ses cours contre le plagiat, la BCU renvoie sur son site internet au cours de Guido Palazzo, professeur en HEC, ainsi qu'au code de déontologie de l'UNIL.

La pratique dans les facultés

En **Faculté des lettres**, le pli est pris depuis plusieurs années: la Section d'histoire publie depuis 2003 une mise en garde qui précise, selon le *Petit Robert*, l'origine étymologique du plagiat: plagios (racine grecque), «oblique, fourbe»; plagiarium (latin), «celui qui vole les esclaves d'autrui». Ce document rappelle notamment que, «dans le cadre d'études universitaires, il est important

L'UNIL et le plagiat

L'article 77 de la Loi sur l'Université de 2004 est explicite:

«L'étudiant ou l'auditeur qui enfreint les règles et usages de l'Université est passible des sanctions suivantes, prononcées par le Conseil de discipline, compte tenu notamment de la gravité de l'infraction: a) l'avertissement; b) la suspension; c) l'exclusion.

Après une première avalanche de cas dénoncés au Conseil de discipline, une réunion entre ce Conseil, la Direction de l'UNIL et l'ensemble des doyens a fixé le seuil de dénonciation qui n'intervient pour les cas avérés et manifestes qu'après avoir «épuisé» les solutions d'enquête et d'arrangement au sein des facultés.

Si l'étudiant fraudeur est inscrit dans une autre université (cours partagés ou étudiants d'échange), le dossier est envoyé à l'Université d'origine.

« COPIER-COLLER »

d'apprendre à comprendre le savoir produit par d'autres, afin de se le réapproprié (et non simplement le reproduire...), et pouvoir se positionner par rapport à ce savoir, le prolonger, etc.» Une bien belle maxime! La plupart des disciplines de Lettres – dans leurs enseignements de partie propédeutique – attirent l'attention des étudiants sur cette question et leur apprennent à éviter quelques pièges.

Doyenne de la **Faculté des lettres**, Anne Bielman reconnaît cependant que les critères qui définissent les sanctions en cas de plagiat sont encore flous. Chaque section s'organise à son gré, selon la matière examinée, et les enseignants partagent leurs expériences et leurs modes de traque. Seuls les cas les plus importants (et rares) sont signalés au décanat. Le sujet pourrait être porté à l'ordre du jour du Conseil de faculté du 18 octobre de façon à établir des standards communs quant aux degrés de gravité de la fraude et aux sanctions correspondantes.

A l'**École des sciences criminelles** de la Faculté de droit, les étudiants doivent signer la charte de l'UNIL au début de leur 2^e année d'études et ils sont avisés des risques encourus et des logiciels antifraude que peut utiliser l'école. La dissuasion semble suffire: un seul cas a été dénoncé au Conseil de discipline; les rares autres ont été réglés en interne avec un note 0 ou l'obligation de refaire le travail contesté.

En **HEC**, le cours de Guido Palazzo fait foi. Professeur au Département de management, il donne également un cours d'éthique des affaires aux étudiants de 3^e année, à ceux de master et ceux du MBA. Son cours sur le plagiat fixe la position de la Faculté des HEC dans le domaine et donne de nombreux exemples de plagiats et de citations correctes. Sport académique selon lui, le plagiat touche, d'après *Nuovo.ch/76_1* près de 75% des étudiants américains; côté industriel 4 entreprises suisses sur 10 ont été victimes de fraude (Pricewaterhouse Coopers, 2005). L'éthique fout le camp. Guido Palazzo parle même d'un «vacuum éthique», dopé par la globalisation, sans gouvernance globale et sans contrôle. Les avancées technologiques ont fait reculer le sentiment de culpabilité quand on les exploite (musique sur Internet, photos et vidéos par le portable, échanges entre Ipods...). Guido Palazzo mentionne les sites qui incitent à la triche (mais souligne qu'ils sont également connus des profs de HEC) et présente Turnitin, le logiciel de contrôle utilisé par la faculté. Il rappelle que les étudiants en HEC doivent signer le Code de déontologie de l'UNIL et une décharge pour le contrôle de leurs travaux par Turnitin.

En **SSP**, comme l'indique le doyen Bernard Voutat, chaque étudiant reçoit au début de ses études une copie du Code de déontologie

© Photos.com



C'est si facile d'ouvrir son ordinateur et y puiser le travail des autres!

adopté par la direction de l'UNIL, copie qu'il doit retourner signée. Le plagiat est sanctionné par la note 0.

En **Faculté des géosciences et de l'environnement**, les domaines les plus touchés sont ceux où l'apprentissage du terrain ne constitue pas l'essentiel de l'évaluation. Le plagiat y est volontiers comparé au dopage. Informer via le Code de déontologie, prévoir des sanctions dans le règlement de faculté, c'est bien. Mais encore faut-il que les contrôles soient effectués et le règlement appliqué. Dans ce contexte, le décanat souhaite surtout créer un climat d'apprentissage et favoriser la discussion: le plagiat, s'il est évidemment condamnable, a aussi des vertus pédagogiques. Le professeur Jean Ruegg, vice-doyen aux affaires académiques, prévoit de traiter cette problématique dans le cadre d'une prochaine séance du Conseil de faculté. Il souhaite que le règlement de faculté puisse être modifié sur ce point afin qu'il rende mieux compte de cet état d'esprit.

En **Faculté de théologie**, la taille des volées permet un meilleur contact entre enseignants et enseignés, ce qui limite la tentation du plagiat.

En **Faculté de biologie et de médecine**, le problème est moindre. L'évaluation des examens se fait par QCM (questionnaires à choix multiple): difficile de tricher. Pour le reste une information est faite en première année. L'article 53 du règlement de la faculté précise que « la note 0 est attribuée en cas d'absence injustifiée, de fraude ou plagiat ». Les moteurs de recherche ayant considérablement progressé, une information plus large sera faite auprès de tous les enseignants en ce qui concerne les travaux individuels, thèses

et articles scientifiques compris. Pour les chercheurs, la faculté se réfère aux directives de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM) qui a créé en 1999 une Commission intégrité scientifique en biologie et biomédecine. Conformément aux recommandations de l'ASSM, la faculté a mis en place une procédure en cas de fraude scientifique et nommé un Ombudsman ainsi qu'un délégué à l'intégrité.

Ce tour d'horizon confirme une forte prise de conscience du phénomène et la ferme volonté de donner à l'étudiant les bases du travail scientifique et le goût de la réflexion personnelle appuyée par une analyse critique des sources bibliographiques et de l'avalanche d'informations accessibles par internet.

Mais face à une forte tendance du «tout, tout de suite» et au sprint effréné de certains étudiants vers le diplôme, la vigilance est de mise!

Axel Broquet

Voir également:

le Code de déontologie de l'UNIL
www.unil.ch/webdav/site/droit/shared/plagiat_code_deont_UNIL.pdf

le site du professeur Michelle Bergadaà. Il est, comme l'indique la page d'introduction, « dédié à tous les professeurs, assistants et étudiants qui refusent de fermer les yeux sur la fraude pratiquée via Internet et le plagiat des mémoires et des thèses »
<http://responsable.unil.ch/>

obtenez 20% en plus

20% de crédit de conversation en plus à chaque recharge Orange PrePay au distributeur de billets CFF. Offre valable en octobre pour toute recharge de plus de CHF 20.-



DES ÉTUDES AU CONSEIL AUX ENTREPRISES

Un groupe d'étudiants HEC en 3^e année de Bachelor supervisé par Michael Bornozy proposent à des entreprises d'étudier leurs processus de production pour leur apporter des solutions concrètes et diminuer leurs délais de fabrication. Passage réussi de la théorie à la pratique.

Michel Bornozy (gradué HEC) et Benjamin Avanzi (consultant interne) sont assistants de Suzanne de Tréville, docteur en Business Administration de la Harvard Business School et accessoirement doyen de la Faculté des HEC. Respectivement étudiant de master en management et docteur, ils se lancent dans l'audit d'entreprise, appuyés par une équipe d'étudiants en gestion des opérations, compétents et motivés.

La seconde étape – facturée – s'applique à l'ensemble de l'entreprise avec tous ses processus et ses produits. Après avoir introduit dans le logiciel de simulation ad hoc les données opérationnelles de l'entreprise, les étudiants s'entretiennent avec la direction ainsi que les employés qui interviennent le long de la chaîne de fabrication afin de récolter des données quantitatives mais aussi qualitatives.

Leur objectif: définir et augmenter la capacité des goulets qui entravent la fluidité de la production. Il faut savoir que la découverte du ou des goulet(s) d'étranglement d'une usine est primordiale car c'est lui(eux) qui règle(nt) le flux de sortie du système au niveau global – on voit donc immédiatement l'importance d'une telle démarche. Le goulet peut être soit une machine, soit un opérateur. L'équipe étudie donc tous les scénarii possibles afin d'optimiser les opérations de l'usine, de l'entrée des matières premières à la livraison.

Cette modélisation des flux que l'équipe d'étudiants utilise s'applique particulièrement bien dans les entreprises manufacturières par une analyse pertinente de leurs chaînes de production, l'évaluation des modifications proposées et l'impact de celles-ci sur les délais de livraison.

Après avoir établi cette démarche dans une start-up et deux sociétés multinationales – la première pharmaceutique et la seconde horlogère –, Michael Bornozy et ses collègues visent à appliquer leur méthode à des entreprises de service.

Le contrat qu'ils signent avec les entreprises comporte des clauses de confidentialité sur les données recueillies, mais l'audit réalisé servira à la rédaction d'une thèse ou d'un travail de diplôme. C'est une relation «win-win» utile aux deux partenaires.

C'est surtout un exemple à suivre pour les étudiants impatientes de dépasser le cadre théorique de leurs études.

Axel Broquet

Plus de détails sur www.hec.unil.ch/leadtime

CINQ ANS DE PRÉSENCE ACTIVE

Le 24 octobre prochain, lors de son assemblée générale, UniPoly, l'association des étudiants de l'UNIL et de l'EPFL pour le développement durable, fêtera à la fois ses 5 ans et vivra un tournant important dans sa jeune existence.

Si le nom d'UniPoly vous dit quelque chose, c'est peut-être que vous avez déjà lu ses «Astuces Durables» ou avez écouté une de ses conférences lors des lundis du DD, ou peut-être étiez-vous présents l'an passé aux journées prévention de l'UNIL, ou encore avez-vous vu ses affiches incitant au photocopiage recto-verso? UniPoly s'engage pour le développement durable, avant tout sur le campus UNIL/EPFL, mais aussi au-delà (participation à des festivals, congrès et autres).

Un tournant dans la vie d'UniPoly

UniPoly a été fondée, il y a 5 ans, par des étudiants essentiellement de l'EPFL. Aujourd'hui, l'association comprend autant de membres issus de l'UNIL que de l'EPFL. Depuis sa création, UniPoly a augmenté constamment aussi bien ses effectifs que le nombre de ses projets.

Quant à ses membres fondateurs, parvenant peu à peu au bout de leurs études, ils laisseront les rênes de l'association à des membres plus récents, voire tout nouveaux. C'est pourquoi il s'agit d'un tournant important dans la vie d'UniPoly!

UniPoly invite cordialement tout-e étudiant-e ou doctorant-e intéressé-e par ces activités à assister à l'assemblée générale du 24 octobre.

AG, le 24 octobre 2007, 18h15, salle CM106 (EPFL) suivie d'un «apéro festif» au pavillon «Diane» (à deux pas de l'arrêt du M1 «EPFL»).

Concours photo «Gaspillage...?»

Toute personne de la communauté UNIL/EPFL est cordialement invitée à participer à ce concours. Les photos, accompagnées chacune d'une petite description de la prise de vue, doivent illustrer la vision du gaspillage du ou de la photographe.

Chaque participant peut envoyer entre une et trois photos maximum, couleur ou/et noir-blanc. Les trois premiers se verront récompensés par un prix de Frs 100.-. Les 10 meilleures photos seront exposées.

Critères d'évaluation: respect du thème, originalité, composition de la photo, qualité technique de la prise de vue, impact visuel.

Les photos sont à envoyer à UniPoly, EPFL, Pavillon Diane, CP 15, 1015 Lausanne, sur support numérique et sur support papier. Le fichier numérique doit être en résolution maximale (300dpi, supérieur à 5 mégapixels). Le support papier doit être de 13 x 16-18 cm, accompagné d'une description de la prise de vue. Le nom de l'auteur, l'adresse e-mail et la date de la prise de vue seront indiqués au verso.

Date limite d'envoi: 14 mars 2008, à 12h00
Règlement complet sur www.unipoly.ch



© Photos.com

Dans la plupart des entreprises, le temps nécessaire à la manutention est sous-évalué.

Les délais sont déterminants

Leur analyse du marché romand des entreprises manufacturières leur a clairement indiqué que ce sont souvent les délais de livraison qui font pencher le choix des clients. Ce ne sont pas forcément les fabricants qui offrent les délais les plus courts qui emportent un marché mais les plus fiables en terme de qualité et de ponctualité. C'est le créneau dans lequel leurs compétences de gestionnaires les invitent à proposer leurs services.

Dans un premier temps, après avoir collecté les informations essentielles d'une chaîne de production, ils soumettent gratuitement à la direction de l'entreprise visitée une rapide analyse du flux de fabrication d'un ou deux de ses produits afin de vérifier si l'ensemble des composants du processus ont été correctement évalués et que la modélisation reflète la réalité.

UN PIED DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Désormais, l'obtention du Master en HEC est le plus souvent associée à un stage en entreprise. Rencontre avec trois stagiaires qui viennent de défendre brillamment leur mémoire.

Responsable des stages de Master en HEC, Florence de Candia a l'enthousiasme nécessaire pour connecter des employeurs soucieux de trouver de futurs excellents employés et les étudiants répartis dans les six Master proposés par la Faculté des HEC. Pour certains diplômés en finance, en comptabilité ou en sciences actuarielles, c'est une autoroute: «Les entreprises se jettent sur eux», explique-t-elle.

Dans le cas notamment du Master of Science in Management, plus couru, l'étudiant peut compter sur le réseau constitué par Florence de Candia, ainsi que sur le site web de HEC Espace Entreprise, qui propose des stages dans des secteurs très variés comme l'Etat de Vaud, ou tel festival de musique, et bien sûr toutes les entreprises imaginables en Suisse romande. Certaines reviennent fréquemment puiser dans le vivier de HEC, qui leur offre une garantie d'excellence à portée de main. Ainsi Nestlé, Procter&Gamble, Payot, la BCV, UBS, LODH et d'autres banques prestigieuses établies dans la région lémanique. Les assurances, les PME et les cabinets d'audit se montrent également très intéressés par ces stagiaires, qui peuvent ainsi se familiariser avec un environnement professionnel durant quelques mois. Six mois maximum, en principe, avec un salaire mensuel situé entre 2000 et 4000 francs.

Pour obtenir son Master en HEC, l'étudiant doit accomplir un stage au terme de sa formation et défendre un mémoire qui lui rapportera pas moins de 30 crédits sur 120. Il est également possible d'écrire un mémoire académique sans passer par un contact en entreprise mais 80% des étudiants choisissent la formule qui débouche bien souvent sur un emploi fixe. Le stagiaire est suivi par un superviseur au sein de l'entreprise, et par son professeur en HEC afin d'éviter les mauvaises surprises notamment lors de la rédaction du mémoire. Dans les entreprises comme à la Faculté, c'est l'excellence qui est visée.

Nadine Richon

www.hec-espace-entreprise.ch
et www.hec.unil.ch/stages

« ENRICHIR SON SAVOIR »

Par une heureuse coïncidence, **Philippe Raemy** a trouvé chez Kudelski un employeur qui manifestait un besoin particulier lié à une problématique que l'étudiant pouvait explorer à fond dans le cadre de son mémoire de master.

La structure de la réflexion a été constamment affinée tout au long du séjour de Philippe Raemy chez son employeur, au cours d'un processus de négociation entre l'étudiant et son superviseur au sein de l'entreprise.

Au final, Philippe Raemy a ainsi pu présenter un excellent mémoire en HEC tout en fournissant à Kudelski l'outil dont l'entreprise avait besoin, à savoir une étude sur les implications et les conséquences du phénomène internet pour les opérateurs de télévision payante.

Philippe Raemy va poursuivre son stage jusqu'à totaliser neuf mois chez son employeur, ainsi qu'il l'avait négocié lors de son engagement. Un temps nécessaire pour approfondir les thèmes abordés dans le mémoire, engranger des connaissances nouvelles dans le domaine très précis de la télévision payante et ainsi apporter au groupe Kudelski une dimension extrêmement concrète quant aux enseignements à tirer. Pour l'étudiant, il s'agit d'enrichir son savoir global sur les technologies en se focalisant sur une industrie, et de faire le lien entre les différentes théories étudiées dans le cadre de son Master en Management, spécialisation technologie et entrepreneuriat.

Le stage représente selon lui «la meilleure façon pour l'étudiant de découvrir une entreprise, une industrie et des gens» tout en permettant à l'entreprise elle-même de découvrir un futur employé. Philippe Raemy souligne en outre le fait qu'un tel stage assure une transition plus douce entre la fin des études et l'entrée dans le monde professionnel.

N.R.



Au premier plan, Florence de Candia, avec Fanja Auer et Philippe Raemy, qui ont effectué leur stage dans deux contextes passionnants.

AU CŒUR D'UN SYNDICAT

«Stronger together», proclame le SEIU, grand syndicat américain de la fonction publique. Pourtant, comme a pu le constater **Fanja Auer**, engagée à titre de stagiaire et de chercheuse par la section de Los Angeles, le moral des troupes est plutôt bas. Comment augmenter la participation active des personnes cotisant au syndicat (une obligation) et comment identifier de potentiels leaders. Telle est la question ?

Au terme de son stage et dans les conclusions de son mémoire de Master of Science in Management, Fanja Auer esquisse quelques pistes d'une réflexion basée sur l'exploitation d'un concept fécond en sociologie, celui de SDO (Social Dominance Orientation). Plus les croyances d'une personne accroissent son niveau de SDO, plus elle va respecter le système hiérarchique et les inégalités. Et moins elle sera encline à militer dans un syndicat, pour résumer d'une façon très simple les résultats chiffrés obtenus par Fanja Auer sur un échantillon de 135 employés (dont 57% de femmes) ayant répondu aux questions de la chercheuse.

Selon Fanja Auer, le syndicat aurait avantage à motiver ses troupes avec des arguments plus diversifiés et à se montrer ouvert aux personnes plus sensibles au mérite et au désir de se profiler dans la conduite du mouvement syndical.

«Le syndicat aurait aimé me garder dans son département de recherche», raconte Fanja Auer, qui en dépit de sa passionnante expérience américaine a décidé de rentrer en Suisse. La jeune femme aime la recherche et se verrait bien poursuivre dans cette voie. Fanja Auer a brillamment défendu son mémoire sous l'œil avisé d'Eva Green, professeure à la Faculté des sciences sociales et politiques. Une collaboration interfacultaire intéressante à souligner.

N.R.

« UN ENVIRONNEMENT GÉNIAL »

Un vendredi soir, **Rado Andrian** était encore stagiaire chez Nestlé, où il achevait un parcours de sept mois dans le cadre de son Master en systèmes d'information. Le lundi suivant, il était devenu junior controller et s'apprêtait à élargir son champ d'action auprès de la multinationale, dans le même département et avec la satisfaction de voir son stage HEC déboucher sur un véritable emploi.

La bonne personne au bon endroit, au bon moment. « Il ne s'agit pas de postuler pour un stage au hasard, raconte Rado Andrian, mais bien de convenir au profil précis recherché par une entreprise pour une mission définie. Ce n'est pas facile à trouver. Heureusement, j'ai pu bénéficier de l'aide précieuse de la responsable des stages de Master en HEC. Le passage entre les études et la pratique est vraiment enrichissant. On s'aperçoit que des choix théoriquement valables s'inscrivent parfois difficilement dans un contexte donné et que le pragmatisme outrepassa la nécessité de valider un modèle.

Pour écrire le mémoire au terme du stage, nous devons aussi prendre du recul, cette fois par rapport au contexte particulier afin de nous replacer dans un cadre académique. Il faut se donner les moyens de reconsidérer notre expérience et de discuter de nos propres solutions. A mon sens, le stage est le meilleur moyen de nous faire prendre conscience de la nécessité de savoir écouter et de s'adapter. Il faut toujours tenir compte de son environnement et des personnes qui travaillent avec vous. Pour ma part, je suis allé chez Nestlé parce que c'est une multinationale et j'y ai trouvé un environnement génial. »

Propos recueillis par Nadine Richon

PUBLICITÉ

Étudier ici et ailleurs | le savoir vivant |

check out 08.09



Unil
UNIL | Université de Lausanne

Partir un semestre ou une année en mobilité vous fait rêver ?

n'hésitez plus!

Venez à la journée d'information qui aura lieu mardi 30 octobre 2007 au restaurant de l'Unithèque de 11 h à 14 h.

participez au concours

lors de la Journée d'information sur les possibilités d'échanges universitaires «Check Out» et

gagnez des bons de voyage, un ipod, des T-shirts UNIL, etc...

Apéritif offert



15 ans après l'UNIL...

NICOLAS IMHOF, touche-à-tout passionné

« J'ai eu la chance de toujours être passionné par ce que je faisais. A chaque étape de mon parcours professionnel, je me disais qu'il me serait impossible de trouver mieux pour la suite. Dans ce sens, je suis un privilégié », sourit Nicolas Imhof.

Son poste actuel à la tête du Service de l'éducation physique et des sports du canton de Vaud n'échappe pas à cette règle. Ce mordu de trekking se sent parfaitement à l'aise dans le domaine du sport. « J'apprécie de travailler à tous les échelons. Il m'arrive de collaborer avec le CIO ou à l'organisation de grandes compétitions comme Athletissima et le lendemain de rendre visite à un petit club de foot de la région. »



A. Haedertli © UNIL

Nicolas Imhof connaît bien l'UNIL. Il s'y est tout d'abord inscrit en HEC. « Mais rapidement, je me suis aperçu que cela ne me convenait pas et je suis passé en lettres. » Sa demi-licence en poche, il se sent attiré par les sciences sociales et politiques. Ni une, ni deux, il change à nouveau de faculté.

De cette période à l'université, Nicolas Imhof garde un agréable souvenir. « Mon cursus m'a permis d'acquérir des outils et un sens critique. En revanche, très peu de connaissances pratiques pour me préparer à la vie professionnelle. C'est pourquoi j'ai toujours travaillé en dehors des cours. » Durant ses études, Nicolas Imhof est en effet particulièrement actif. Il se consacre au journalisme sportif dans la presse régionale, gagne un prix de commentateur et travaille notamment pour... *Uniscope*.

A 27 ans, il obtient son diplôme et se lance dans la politique. « J'avais bien étudié les sciences politiques mais sans jamais m'intéresser à titre personnel à ce domaine. » C'est sous l'impulsion du radical vaudois Yves Christen que Nicolas Imhof devient secrétaire général du parti, puis député au Grand Conseil le temps d'une législature.

L'homme trouve de nombreuses similitudes entre la politique et son activité actuelle. « Comme dans le sport, il y a des gagnants et des perdants et des stratégies à mettre en place. Lors d'une grande finale, il y a autant de suspense que lors d'une élection. A cette occasion, le peuple se substitue à l'arbitre... »

Alexandre Haedertli



Extrait du journal en ligne du Centre informatique

www.unil.ch/ici



RSS : RAPIDEMENT ET SIMPLEMENT S'INFORMER



Les flux RSS, ou comment s'informer en quelques minutes par jour de l'actualité de plusieurs dizaines de sites web.

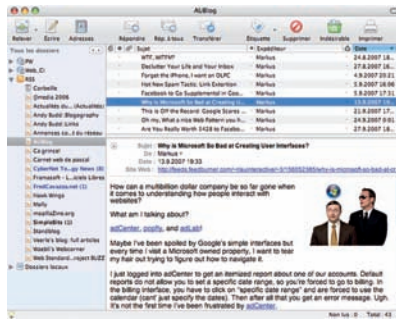
Trois lettres expliquées en quelques mots

Pour une institution ou une entreprise, le simple fait de posséder un site web n'est pas suffisant pour attirer durablement les visiteurs. Fidélisation rime avec nouveautés et actualités. Ayant bien compris cela, de plus en plus de webmasters publient un flux RSS, qui est un résumé des actualités de leur site. Ce résumé peut ensuite être publié sous forme de lien sur d'autres sites, ou lu directement par les internautes au moyen d'un programme nommé agrégateur. RSS est l'acronyme de «Really Simple Syndication». Sur le web, on nomme «syndication» la publication automatique d'une même information à plusieurs emplacements.

Lire les flux RSS

Un agrégateur RSS permet de mémoriser les adresses de plusieurs flux RSS et d'en afficher le contenu. Il en existe de plusieurs types :

- basique: les navigateurs web modernes (Firefox, Safari, Internet Explorer 7...)
- pratique: certains logiciels de messagerie intègrent un agrégateur RSS déjà performant (Mozilla Thunderbird)
- en ligne: de nombreux portails web proposent cette fonctionnalité (Google Reader, MyYahoo, ...)
- avancé: logiciels spécialisés (Vienna, RSS Viewer, ...)



Des flux RSS également pour les sites de l'UNIL

En 2006, lorsque la décision fut prise de créer un Journal en ligne de l'UNIL et de perfectionner le système d'actualités sur nos sites web, le fait de proposer également des flux RSS s'imposa comme une évidence. Depuis mai 2007, tous les sites Jahia de l'UNIL utilisant la ligne graphique institutionnelle ont la possibilité de publier sur leur page d'accueil des actualités sous forme de flux RSS.

L'engouement croissant d'un public de plus en plus large pour les RSS montre que l'UNIL est montée dans le train au bon moment, et que le fait d'ajouter ce nouveau canal d'information à sa présence sur le web contribuera à son rayonnement.

Pascal Waeber

Plus d'infos sur www.unil.ch/ci/page42284.html

QUIQUECÉ ?

La photo parue dans le n°529 était celle de M. Pierre-François Leyvraz, professeur à la Faculté de biologie et de médecine... dont un portrait, plus actuel, figurait en page 8.

Au 2 octobre, 5 personnes ont répondu à la question; une seule de ces réponses était exacte. Elle émanait d'un couple de Prilly, Marcel et Francisca Dubach, qui a découvert Uniscopes à l'occasion de la conférence à Dorigny de M. Trichet.

Nouveau concours

La photo ci-dessous est celle d'un enseignant actuel de l'UNIL à l'époque de ses études.



La première personne qui donnera par mail à uniscopes@unil.ch la réponse exacte recevra un t-shirt UNIL.

Impressum

ISSN 1660-8283
Uniscopes, p.p. 1015 Lausanne,
uniscopes@unil.ch
Unicom, service de communication et d'audiovisuel
Tél. 021 692 20 70, fax 021 692 20 75
uniscopes@unil.ch, www.unil.ch
Editeur Unicom, Université de Lausanne
Directeur d'édition Jérôme Grosse (J.G.)
Rédacteur responsable Axel Broquet (A.B.)

Rédacteurs:
Alexandre Haederli (A.H.)
+ Lionel Pousaz (L.P.)
+ Nadine Richon (N.R.)
Mémento Florence Klausfelder
Design Joëlle Prox (Unicom)
Infographie Pascal Coderay (Unicom)
Photographies Felix Imhof @UNIL
Correcteur Marco Di Biase

Publicité Go! Uni - Publicité SA
Constant Pochon tél. 076 404 22 96,
constant.pochon@go-unil.com
Impression Presses Centrales de Lausanne
Papier Cyclus print 90 gm², recyclé, sans chlore

Photos de couverture (vignettes):
S. Prada@UNIL / @Photos.com / @Photos.com

A participé à ce numéro:
Pascal Waeber



Délai rédactionnel pour le prochain numéro : 21 octobre 2007
Délais sur www.unil.ch/unicom/page6523.html